



LA FRANCE ET L'OTAN:
L'INTEGRATION DE LA DEFENSE
EN EUROPE



EVE A. DOUGLAS
MIDDLEBURY COLLEGE
MAI 1998

19990209 017

DTIC QUALITY INSPECTED 2

DISTRIBUTION STATEMENT A

Approved for public release;
Distribution Unlimited

AQF99-05-0872

REPORT DOCUMENTATION PAGE			Form Approved OMB No. 0704-0188	
Public reporting burden for this collection of information is estimated to average 1 hour per response, including the time for reviewing instructions, searching existing data sources, gathering and maintaining the data needed, and completing and reviewing the collection of information. Send comments regarding this burden estimate or any other aspect of this collection of information, including suggestions for reducing this burden, to Washington Headquarters Services, Directorate for Information Operations and Reports, 1215 Jefferson Davis Highway, Suite 1204, Arlington, VA 22202-4302, and to the Office of Management and Budget, Paperwork Reduction Project (0704-0188), Washington, DC 20503.				
1. AGENCY USE ONLY (Leave blank)		2. REPORT DATE 28. Oct. 98	3. REPORT TYPE AND DATES COVERED THESIS	
4. TITLE AND SUBTITLE LA FRANCE ET L'OTAN: L'INTEGRATION DE LA DEFENSE EN EUROPE			5. FUNDING NUMBERS	
6. AUTHOR(S) 2D LT DOUGLAS EVE A				
7. PERFORMING ORGANIZATION NAME(S) AND ADDRESS(ES) INST DETUDES POLIT			8. PERFORMING ORGANIZATION REPORT NUMBER	
9. SPONSORING/MONITORING AGENCY NAME(S) AND ADDRESS(ES) THE DEPARTMENT OF THE AIR FORCE AFIT/CIA, BLDG 125 2950 P STREET WPAFB OH 45433			10. SPONSORING/MONITORING AGENCY REPORT NUMBER 98-118	
11. SUPPLEMENTARY NOTES				
12a. DISTRIBUTION AVAILABILITY STATEMENT Unlimited distribution In Accordance With AFI 35-205/AFIT Sup 1			12b. DISTRIBUTION CODE	
13. ABSTRACT (Maximum 200 words)				
14. SUBJECT TERMS			15. NUMBER OF PAGES	
			16. PRICE CODE	
17. SECURITY CLASSIFICATION OF REPORT	18. SECURITY CLASSIFICATION OF THIS PAGE	19. SECURITY CLASSIFICATION OF ABSTRACT	20. LIMITATION OF ABSTRACT	

In spite of the complex relations between France and the Organization of the Treaty of the Northern Atlantic, the military cooperation between the two entities was always maintained. Signed on April 4, 1949, the Treaty of North Atlantic founded a traditional alliance between the States of North America and those of western Europe. The release of the war of Korea, in June 1950, led to the installation of a permanent military and political structure: the Organization of the Treaty of Atlantic North (NATO), instituted officially on September 20 1951. But France, under the presidency of General de Gaulle, left the integrated command of NATO on February 21 1966. On one side, France had advantage of cooperation with the integrated command which continued to exist after the rupture. The absence of France of the military aspect of NATO weakened the capacity of the French army. The role of NATO is today as important as during the cold war and it showed a considerable effectiveness during its recent deployments aiming at fulfilling its original mission, to maintain peace in Europe and in the world.

Like James Baker, former American minister of the American state, recalled in an interview to the Figaro the first of February 1996: "NATO is the most effective military alliance in history." France must have further thoughts on the role of its defense in the maintenance of its sovereignty.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
CHAPITRE I — La Politique de défense de la France	10
1. La réforme de l'armée française	12
2. Contre la réintégration : Une nouvelle Politique	17
CHAPITRE II — La Sécurité et la défense de l'Europe	24
1. L'Identité Européenne de Sécurité et de Défense	26
2. L'Union Européenne Occidentale et la question du commandement	31
CHAPITRE III — Une Défense commune en Europe ou une coopération militaire	40
CONCLUSION	50
ANNEXE A	54
ANNEXE B	55
ANNEXE C	56
ANNEXE D	57
ANNEXE E	58
BIBLIOGRAPHIE	59

INTRODUCTION

En dépit des relations complexes entre la France et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, la coopération militaire entre les deux entités a toujours été maintenue. Signé le 4 avril 1949, le Traité de l'Atlantique Nord a fondé une alliance traditionnelle entre les Etats de l'Amérique du Nord et ceux de l'Europe de l'Ouest. Le déclenchement de la guerre de Corée, en juin 1950, a conduit à la mise en place d'une structure militaire et politique permanente : l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), instituée officiellement le 20 septembre 1951. Mais la France, sous la présidence du général de Gaulle, a quitté le commandement intégré de l'OTAN le 21 février 1966. D'un côté, la France a tiré avantage de sa coopération avec le commandement intégré qui a continué à exister après la rupture. L'absence de la France de l'aspect militaire de l'OTAN a affaibli la capacité de l'armée française. Le rôle de l'OTAN est aujourd'hui aussi important que pendant la guerre froide, et elle a montré une efficacité considérable lors de ses récents déploiements visant à remplir sa mission originelle, à savoir maintenir la paix en Europe et dans le monde. Comme James Baker, ancien ministre de l'Etat américain, l'a rappelé dans une interview au Figaro le 1^{er} février 1996 : « L'OTAN est l'alliance militaire la plus efficace de l'Histoire. »¹ Ainsi la France doit-elle approfondir sa réflexion sur le rôle de sa défense dans le maintien de sa souveraineté.

Tout d'abord, il faut rappeler les origines de l'Alliance Atlantique pour mieux comprendre sa mission. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est née d'une déclaration du Président américain, Harry Truman, le 12 mars 1947. Cette déclaration est appelée la « Doctrine Truman ». L'OTAN était une réponse des Etats-Unis à l'avancée de l'Union soviétique et à la pression exercée par les Européens auprès des Etats-Unis pour qu'ils puissent avoir un pacte de défense durable. Les Français avaient insisté, dès 1948, pour que les Américains adoptent « des mesures concrètes d'assistance ».² Georges

¹ Interview au Figaro du 1 février 1996.

² Jean-Claude Zarka, L'OTAN (Paris: Presses Universitaires de France, 1997) p. 9.

Bidault, le Ministre français des Affaires étrangères de l'époque a introduit la formule de l'alliance militaire « entre l'Ancien et le Nouveau Monde ».³ Pour autant, nous constatons que l'origine de l'Alliance est venue du fait que les Européens ont voulu ancrer les Etats-Unis en Europe.

Le Traité de l'Atlantique Nord a été signé le 4 avril 1949 à Washington, et il est entré en vigueur le 24 août suivant. Il fait référence à l'article 51 de l'Organisation des Nations Unies qui garantit le droit légitime de défense individuel ou collectif des Etats. Douze Etats dont dix pays européens ont signé le Traité : la Belgique, le Canada, le Danemark, les Etats-Unis, la France, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni. Après 1949, quatre pays se sont ajoutés : la Grèce et la Turquie en 1952, la République Fédérale Allemande (RFA) en 1954 et enfin l'Espagne en 1982. Pourtant, le Traité de l'Atlantique Nord est un traité d'alliance traditionnel, et de ce fait il n'a pas créé l'OTAN. L'article 9 a établi l'existence d'un « Conseil ». Il faut attendre la guerre de Corée en juin 1950 pour qu'une structure politique et militaire permanente soit créée. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a été instituée par la Convention d'Ottawa du 20 septembre 1951. Cette organisation internationale de défense se compose à la fois d'organes civils comme le Conseil et le secrétariat général et d'organes militaires intégrés.

Malgré les efforts des Français dans la création de l'OTAN, en 1966, le Président Charles de Gaulle a décidé unilatéralement de retirer la France du commandement intégré de l'OTAN. Ce retrait était motivé par son désir de mettre en place un programme nucléaire autonome, dans la mesure où la France resterait une puissance mondiale. De plus, de Gaulle a voulu se rapprocher de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes (URSS) autant que de la Chine, pour maintenir son indépendance vis-à-vis des Etats-Unis et de l'URSS. Ce rapprochement a commencé en 1964. Le 21 février 1966, dans une

³ *ibid.*, p. 10.

conférence de presse, de Gaulle a indiqué que l'Alliance était toujours valable, mais que désormais la France avait l'intention « de rétablir une situation normale de souveraineté, dans laquelle ce qui est français, en fait de sol, de ciel, de mer et de forces, et tout élément étranger qui se trouverait en France ne relèveront plus que des seules autorités françaises ». ⁴ Le 1^{er} janvier 1967, toutes les troupes américaines sont retirées du territoire français, et le siège de l'OTAN a été transféré de Paris à Bruxelles.

Force est de constater que la rupture avec l'Organisation Militaire intégrée de l'OTAN n'était pas une vraie rupture. Cependant, il faut dire que les actions du Général ont toutefois répondu strictement au principe d'indépendance de la politique étrangère française. De crainte que la France ne soit isolée des activités de l'Organisation, il a toujours entretenu des liens étroits avec l'OTAN. Bien que la France ait retiré ses forces, elle a continué à avoir une présence forte au sein de nombreux organes de l'OTAN comme par exemple, le Comité militaire, le Conseil des Ministres de la défense, le Comité de la défense aérienne, le Comité de coordination de l'espace aérien, le Comité des plans civils d'urgence et la Conférence des directeurs nationaux d'armements. ⁵ De plus, la France a continué à participer à des manœuvres communes, et la marine française a continué à travailler avec l'Alliance. La France a aussi bénéficié de multiples renseignements de l'OTAN comme ceux fournis par la flotte d'AWACS de l'OTAN, les satellites de navigation américains et les réseaux avancés de détection aérienne NADGE. La France a toujours eu plus de 500 militaires et civils travaillant dans les structures civiles de l'Organisation, comme par exemple, les postes dans les missions des hauts commandements de l'OTAN. ⁶

Ensuite, une coopération opérationnelle entre la France et les Alliés a été mise en place en 1967 avec les accords Ailleret-Lemnitzer qui demeurent encore secrets

⁴ *ibid.*, p. 14-15.

⁵ *ibid.*, p. 17.

⁶ *ibid.*, p. 17.

aujourd'hui. Ces accords aussi que les accords Ferber-Valentin ont déterminé les principes de la coopération de l'armée de terre française avec les unités alliées à la défense commune. Les militaires peuvent être appelés en cas de conflit avec l'Est, mais le commandement des soldats français reste toujours français. Par ailleurs, quand l'Eurocorps, une brigade de soldats français et allemands, a été créée en 1993, le gouvernement français ne s'est pas opposé à ce que ses unités se trouvent placées sous commandement de l'OTAN.

Pour bien analyser la position actuelle de la France, il faut distinguer le gouvernement et le commandement militaire, des opinions des hommes politiques et de celles des militaires. Ensuite, la rénovation de la structure militaire de l'OTAN, mieux adaptée aux nouvelles missions, doit être examinée. Actuellement, l'Europe est engagée dans une phase historique de modernisation de son architecture de défense, dans un contexte géostratégique transformé. Le commandement intégré de l'OTAN est toujours marqué par le principe de défense collective des seize Etats. Cependant, le principal risque aujourd'hui est celui de développement de conflits régionaux. Face à la diversité de l'échelle des théâtres d'opération, il sera nécessaire de « projeter des moyens dont on peut difficilement déterminer à l'avance le volume, la composition, la zone et la durée de l'action. »⁷ De plus, les nouvelles exigences qui demanderont la souplesse et l'efficacité de sa structure militaire sont toutefois bien présentes. Ces besoins multiples seront, par exemple, la défense collective et la gestion de crises diverses. Depuis que cette nouvelle structure est mise en place, la France demande « un exercice du contrôle politique qui préserve les responsabilités de l'autorité militaire sur le terrain, tout en assurant que les opérations répondent aux objectifs politiques poursuivis ».⁸ La France est extrêmement attachée à discuter de ce sujet.

⁷ Ministère de la Défense, Les Dossiers de la Semaine, La Rénovation de l'OTAN (Paris: SIRPA Actualité N° 6, 22 février, 1997) p. 42.

⁸ *ibid.*, p. 42.

En ce qui concerne la question du commandement, la France souhaite une nouvelle structure de l'OTAN qui réponde à l'affirmation de l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense (IESD). Les Français réclament l'établissement d'un nouveau partenariat euro-américain dans la structure militaire, grâce à un meilleur équilibre des responsabilités qui pourrait, si cela était nécessaire, activer une chaîne de commandement européenne. Pourtant, au début les Américains n'ont pas soutenu l'idée d'une chaîne de commandement européenne en raison du manque d'unités de commandement. Cette différence concerne en premier lieu le commandement de CINCSOUTH qui a déclenché un grand débat entre Français et Américains. En outre, actuellement, ces derniers soutiennent l'idée d'une identité européenne de sécurité et de défense.

En ce qui concerne le commandement de l'OTAN, la mise en place d'un DSACEUR⁹ européen (Adjoint au Commandant Suprême des Alliés en Europe - le commandant en second) complétés par l'attribution des deux commandements régionaux à des Européens marque le début des changements chez les Français.¹⁰ La structure de commandement du SACEUR¹¹ (Commandant Suprême des Alliés en Europe) est divisée en trois régions: CINCNORTHWEST, CINCENT et CINCSOUTH (Commandant du nord-ouest, Commandant du centre et Commandant du sud).¹² Actuellement, le CINCNORTHWEST a un commandement anglais, le CINCENT a un commandement allemand et le CINCSOUTH a un commandement américain.¹³ Le commandement du CINCSOUTH est l'un des grands débats entre Français et Américains à propos de l'OTAN.¹⁴

⁹ en anglais: Deputy Supreme Allied Commander in Europe.

¹⁰ *ibid.*, p. 43.

¹¹ en anglais: Supreme Allied Commander in Europe.

¹² en anglais: Commander-in-Chief Northwest, Commander-in-Chief Central and Commander-in-Chief South.

¹³ Le nom de l'organisation du commandement européen est SHAPE (en anglais: Supreme Headquarters Allied Powers Europe).

¹⁴ Voir Annexe A et Annexe B.

Pour autant, les Européens, ou plutôt les Français, veulent un partage des responsabilités avec les Américains au niveau stratégique et souhaitent prendre en charge leurs propres intérêts de sécurité. En ce moment, le DSACEUR et le chef d'état-major, (le commandant en troisième) sont européens, résultat de la Conférence de Berlin en juin 1996. Ces changements étaient faits pour que le DSACEUR puisse commander les opérations sous la direction de l'Union Européenne Occidentale (UEO), le bras armé de l'Union Européenne (UE). Finalement, les Français veulent assister à un changement progressif des modes de fonctionnement de l'OTAN, principalement grâce à une rotation entre les Européens au sein des principaux postes de commandement qui accroîtra leur cohésion.

Parallèlement à la mise en place de l'identité européenne de sécurité et de défense, les Français aimeraient que des opérations européennes soient conduites par l'UEO avec les moyens et les capacités de l'OTAN. Ils ont aussi introduit le concept de « nation(s) pilote(s) » afin que l'UEO mène des opérations sans les moyens de l'OTAN. Grâce à ce concept, il est possible pour les Etats européens de diriger les opérations militaires en Europe. D'une part, les Français souhaitent établir un partenariat euro-américain renouvelé, mais mieux équilibré. D'autre part, ils restent attachés au maintien de l'engagement américain envers la sécurité en Europe.

Toutes les nations membres de l'OTAN appartiennent au commandement intégré, hormis la France. De plus, il faut prendre en compte les opinions des autres pays européens. Partagent-ils la même opinion et le même point de vue que la France à propos de l'affirmation de l'identité européenne ? La conduite d'opérations sous l'autorité de l'UEO deviendra-t-elle possible ? De plus, il faut analyser le pour et le contre d'une alternance des principaux postes de commandement entre les Européens. Par exemple, à propos du commandement de l'AFSOUTH (Forces Alliées du Sud), la France veut un commandement européen, plutôt français, mais les Grecs et les Turcs veulent un commandement américain pour que leurs intérêts soient pris en compte et défendus en ce

qui concerne la politique de la région. Pour sa part, le général allemand Klaus Naumann, qui commande le Comité militaire de l'OTAN, a constaté qu'il est très avantageux d'avoir la plus puissante nation du monde à la tête du commandement à Naples.¹⁵

La nouvelle structure de l'OTAN est complexe, voire délicate, et les problèmes qu'elle présente sont compliqués. Il est possible de trouver une solution. Comprendre et analyser ces problèmes revient à s'interroger sur l'avenir de l'OTAN et sur celui de la défense collective en Europe. Enfin, une question se pose : La France analyse-t-elle bien les vrais problèmes qui se présentent autour d'une réintégration de la structure militaire intégrée de l'OTAN et d'une défense collective en Europe ? Pour répondre à cette question, la politique de défense de la France sera examinée dans la première partie de ce travail. Ensuite le deuxième chapitre traitera de la nouvelle structure de l'OTAN et des organisations de défense en Europe. L'Europe aura-t-elle, à l'avenir, une défense commune ou maintiendra-t-elle seulement une coopération militaire ? Telle est la question qui sera abordée dans le troisième chapitre.

¹⁵ Jeffery Ulbrich, "France won't rejoin NATO military structure," The Associated Press 1 Oct. 1997.

CHAPITRE 1

LA POLITIQUE DE DEFENSE DE LA FRANCE

Pour mieux comprendre la position de la France vis-à-vis de l'OTAN, il faut analyser les différents aspects de la situation actuelle du pays. Evoquons les défis qui se présentent aujourd'hui surtout sur le plan économique. La priorité pour la France actuellement est le chômage, qui touche, en fait, presque tous les aspects de la vie quotidienne française. Il faut aussi analyser les effets de la réduction des dépenses militaires et la professionnalisation de l'armée française. Ensuite, la compréhension de la position des partis politiques est essentielle. A droite, le Rassemblement pour la République (RPR), l'Union pour la démocratie française (UDF) et le Front National (FN) se présentent comme les principaux partis et à gauche le Parti Socialiste (PS) et le Parti Communiste (PC)¹⁶ sont les partis dominants. Les opinions du RPR, de l'UDF et du PS ne sont pas très divergentes en ce qui concerne les grandes lignes de la politique de défense de la France (contrairement au FN et au PC). Mais pour tous les partis, les deux entités qui suscitent beaucoup de controverses sont l'OTAN et la Communauté Economique Européenne (CEE). En revanche, il est impératif que la distinction d'opinion soit claire entre les hommes politiques et les militaires. Cependant, les faits les plus marquants en ce qui concerne le gouvernement et l'armée dans l'histoire récente sont l'efficacité de l'armée et les résultats de la guerre du Golfe et de la crise en Bosnie, même si les niveaux des deux crises sont différents.

Actuellement en France, le gouvernement doit faire face aux problèmes qui se posent sous l'effet de la réduction et de la professionnalisation de l'armée. De plus, l'économie française est fortement handicapée par la montée très importante du chômage. Après la deuxième guerre mondiale, la France avait déjà connu une période de faible chômage. Son inflation a véritablement commencé en 1964, puis plus fortement en 1974, après le premier choc pétrolier. En 1975, celui-ci touchait 900.000 personnes, et il a

¹⁶ Il est important à remarquer que la France est le seul pays en Europe où le Parti Communistes fait parti toujours du gouvernement.

continué à augmenter: 1.500.000 en 1980, 2.500.000 en 1986, 3.000.000 en 1993 ; il représente plus de 12% de la population actuelle.¹⁷ De plus, la croissance très faible du Produit Intérieur Brut, (PIB), pendant les dix dernières années (autour de 2% chaque année) à laquelle s'ajoute un taux de chômage très élevé, ont provoqué les grèves, l'agitation et l'inquiétude de la société française. Ce phénomène complexe explique les graves problèmes de la France face à la nécessité d'une réduction économique et donc des dépenses militaires. Les critères économiques requis par le Traité de Maastrich doivent être atteints pour qu'elle puisse participer à la monnaie unique.

LA REFORME DE L'ARMEE FRANCAISE

La réforme et la réduction des dépenses militaires françaises sont semblables à tous les pays européens qui appartiennent à l'OTAN. En France, toutes les composantes de l'armée seront réduits, y compris la force de frappe. Comme tous les autres pays européens, les facteurs principaux de cette réduction sont la disparition de l'Union soviétique, les contraintes budgétaires liées au traité de Maastricht à propos de l'Euro et le changement des missions militaires dans le monde actuel. De plus, la France est en train de mettre en place une armée professionnelle. Cependant, une question se pose : la nouvelle armée sera-t-elle prête à affronter les défis militaires d'aujourd'hui ? Les réformes de l'armée changent-elle la position de la France envers l'OTAN ?

Quand Jacques Chirac est devenu Président de la République en 1995, avec Alain Juppé comme Premier Ministre, les gaullistes ont remplacé les socialistes. Malgré la ligne de conduite des gaullistes et des socialistes, la politique mise en place n'est pas toujours conforme aux attentes des différents partis. D'un côté, la politique socialiste de François

¹⁷Jean-Françoise Eck, Histoire de l'économie française depuis 1945 (Paris: Armand Colin, 1996) p.156.

Mitterrand envers l'Europe (le traité de Maastricht¹⁸) a présenté une continuité inattendue avec les Etats-Unis, qui sont en faveur, pour la plupart, de l'intégration européenne. De l'autre, le gaullisme a toujours privilégié les intérêts nationaux. Pourtant, les réformes et les réductions proposées par Jacques Chirac ont été provoquées par le traité de Maastricht et ses contraintes budgétaires. Il est clair que les positions sont très diverses au sein de chaque parti à l'égard de l'Europe. De plus, l'inefficacité des performances de l'armée française pendant la guerre du Golfe et de celle de Bosnie a conduit à un besoin de réforme. Pendant les crises, les défaillances de l'armée française ont concerné le domaine technique, l'armement, la capacité à communiquer avec les divers commandements mais aussi les contraintes d'une armée qui n'était pas encore entièrement professionnelle.¹⁹

Mais la raison la plus importante pour que les gaullistes soutiennent la réintégration de la France dans la structure militaire intégrée de l'OTAN est peut-être le fait que la seule façon pour la France d'être l'une des plus grandes puissances militaires en Europe est d'appartenir à l'OTAN, où elle peut diriger les opérations militaires de l'Europe au sein de l'Alliance. Jacques Chirac a pris conscience de ce défi et cette occasion pour la France et a voulu réagir en renforçant l'identité européenne de sécurité de défense avec une UEO plus puissante que jamais face à un monde unipolaire. De ce fait, les gaullistes conservent des intérêts nationaux très forts.

En ce qui concerne les réformes de l'armée française, il faut d'abord analyser les effets de la professionnalisation de l'armée française. Le Président de la République, Jacques Chirac, a fait connaître aux Français, le 22 février 1996, sa volonté d'adapter la Défense de la France au nouvel environnement mondial. L'un des éléments très importants

¹⁸ Signé le 7 février 1992, le traité de Maastricht a créé l'Union européenne. Mitterrand a décidé l'organisation d'un référendum pour le 20 septembre 1992 en attendant un large succès de *oui*, soutenu par la gauche et la droite. Malgré les efforts de Jacques Chirac et de Valéry Giscard-d'Estaing, le *oui* ne l'a emporté finalement que de 50,81% des suffrages exprimés en métropole. (Jean-Jaques Becker, Histoire Politique de la France depuis 1945 (Paris : Armand Colin, 1996) p. 184.)

¹⁹ Ronald Tiersky, "French Military Reform and NATO Restructuring," Joint Forces Quarterly, Spring 1997: p. 96.

est la fin progressive du service national sous sa forme actuelle. Cette décision n'a pas suscité autant de controverses que le gouvernement pouvait l'imaginer. L'engagement idéologique qui existe généralement chez les Français à propos de cette réforme a changé.²⁰ Jacques Chirac a perçu l'importance d'une armée professionnelle pour que la France puisse avoir une armée plus puissante et plus efficace, et l'opinion a, en général, adhéré à cette idée en dépit d'un esprit patriotique et égalitaire très fort.²¹ L'intention est d'avoir une armée professionnelle française dès l'année 2002. Le 4 septembre 1997, Lionel Jospin a mis en relief la situation de la professionnalisation en France. Il a affirmé que la France est le témoin d'« un moment où la professionnalisation des armées et la suspension du service national nous conduisent à repenser le lien qui unit la nation à ceux qui sont chargés de la défendre. »²²

Après avoir analysé les effets de la professionnalisation, il faut examiner les autres changements de l'armée française. A son arrivée au pouvoir, Jacques Chirac a poursuivi le programme de réformes que François Mitterrand avait mis en oeuvre : la construction de satellite avec la capacité avancée de renseignement et la construction de plus grands avions de transports.²³ Les deux programmes mèneront la France et l'Europe vers une plus grande autonomie à l'égard des Etats-Unis.

En juin 1995, quelques semaines après son arrivée au pouvoir, et en opposition à la politique socialiste de François Mitterrand, Jacques Chirac reprenait les essais nucléaires en Polynésie Française. Une série de six essais était effectuée. Ceux-ci ont suscité beaucoup de critiques, surtout dans les pays de la Communauté européenne.²⁴ En janvier

²⁰ Le service national a été rendu universel en 1905 comme une réponse des résultats désastreux de la guerre de 1870.

²¹ Les sondages ont montré que presque 70% des Français était pour la fin de service national. (Tiersky, p. 100.)

²² Lionel Jospin, discours devant les auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale, "La politique de défense de la France," Revue mensuelle de défense nationale: Etudes politiques - stratégiques - militaires - économique - scientifique, novembre 1997, 53^e année, p. 3.

²³ En anglais: FLA, Future Large Aircraft.

²⁴ Il faut noter que l'Allemagne et la Grande Bretagne n'avaient pas contesté publiquement les essais nucléaires français.

1996, Jacques Chirac s'est rendu en visite à Washington. Il a annoncé au Congrès américain que les essais nucléaires étaient terminés. Après la fin des essais, les Etats-Unis et la France ont mené une campagne contre les essais nucléaires dans le monde entier.

La campagne fut suivie par les réformes de l'armée initiées par Jacques Chirac en février 1996. La réduction des dépenses a touché toutes les branches et l'équipement de l'armée. Tous les aspects de l'armée française, comme la capacité, le budget et la taille, furent réduits. Pourtant, ces réductions sont difficilement acceptables par la France, (un taux de chômage avoisinant les 12% et un PIB de 2%). Les réductions sont difficiles pour un pays avec un taux de chômage inacceptable, mais en même temps elles sont nécessaires pour atteindre les niveaux de déficit budgétaires requis par le traité de Maastricht. En conséquence, beaucoup de Français croient que l'Union Européenne est cause de chômage et d'austérité. Ainsi, un problème se pose : comment la France peut-elle se lancer vers une croissance forte avec un taux de chômage au plus bas et satisfaire aux exigences du traité ?

En 1996, Chirac a annoncé un plan pour que l'armée soit réduite et simultanément modernisée. Il a utilisé l'armée anglaise en exemple car les différences de performances entre les deux armées pendant la guerre de Golfe ont révélé un manque de technologie et d'efficacité de la part de la France. En réalité, la France et les autres pays européens ne sont pas capables d'exécuter seuls des opérations de guerre de grande envergure comme la guerre de Golfe. Pour la France, ce conflit en a fourni la preuve. Elle a connu des difficultés lors du déploiement de 12.000 militaires pendant *Tempête du désert*²⁵, à la différence de la Grande Bretagne qui avait une plus petite armée. La France a dû dépendre de l'armée américaine en ce qui concerne la logistique et le renseignement. Une leçon de grande valeur a été apprise par les Français.

²⁵ en anglais: Desert Storm.

Par conséquent, les réformes initiées par Jacques Chirac ont prévu la modification de la force défensive de l'époque de la guerre froide en une force qui aura une capacité de réaction plus rapide. Cette nouvelle force pourra être liée aux forces conventionnelles de la Grande Bretagne et d'Allemagne afin d'assurer une défense européenne très puissante. Ensuite, les réformes chiraquiennes ont réduit le personnel de l'armée française de 500.000 à 350.000 personnes ou, sans la gendarmerie, de 400.000 à 250.000 personnes.²⁶ Elles constituent une réduction de main d'œuvre d'un tiers et une diminution de dépenses d'un cinquième. Bien que certains analystes pensent qu'une armée professionnelle coûtera plus cher qu'une armée de conscription, il n'est pas encore possible de l'affirmer.

Toutefois, les réductions ont touché presque tous les aspects de l'armée française, y compris la force de frappe. Le Plateau d'Albion et ses 18 missiles nucléaires basés sur terre, ne sont plus activés depuis l'été 1996 et seront retirés complètement du service. Ces missiles constituaient un tiers de la triade nucléaire française. En revanche, les quatre sous-marins nucléaires de nouvelle génération subsistent, constituant une flotte opérationnelle au début du siècle prochain. En témoignage d'amitié envers les Allemands et les autres alliés, à la suite d'une discussion avec le Chancelier Helmut Kohl, Jacques Chirac a décidé en plus de démonter les missiles de courte portée Hadès.

Alors que la tradition gaulliste est d'être autonome par rapport aux Américains et aux Russes dans le cadre de la défense, Jacques Chirac est en train de l'abandonner à certains égards. En réalité, il a reconnu les carences de la France ou sa faiblesse dans certains domaines, comme les satellites de renseignement, le matériel de communication et la capacité du pont aérien stratégique. De plus, la France veut développer le programme de satellites de renseignement (Helios I et II) avec les autres pays européens (l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne) et le programme de satellite de radar (HORUS) avec les Allemands, en créant plus d'indépendance envers les Etats-Unis et une plus forte identité

²⁶ Tiersky, p. 98.

européenne de sécurité et de défense. Alors que le gouvernement français se repositionne en ce qui concerne le budget de la défense, les conflits entre l'Allemagne et la France vont augmenter. Il est probable que l'exportation des armements français en souffre. Par conséquent, le taux de chômage va augmenter, et l'équilibre commercial entre les deux pays en sera plus affecté.

Une autre modification de l'armée inclura, dès l'année 2002, une force spéciale de 50-60.000 militaires qui pourra se déployer très rapidement et à une grande distance. Cette force sera plus petite mais elle aura la capacité d'effectuer des déploiements rapides, ce que les planificateurs militaires prévoient comme étant les missions de l'avenir, missions qui traiteront les crises dans le monde entier. De plus, elle pourra travailler avec les soldats allemands constituant ainsi une force de réaction en cas de crise, prête à partir en 1999. Il est probable qu'une force européenne de réaction rapide de 250.000 militaires soit créée avec le soutien des Anglais. Néanmoins, les réformes de Jacques Chirac consistent plus en une réduction de personnel et de budget. Globalement, le but des pays européens est d'aboutir à une Europe plus unifiée à tous les niveaux, mais surtout dans le domaine de la défense. Certes, la France veut une Europe où les capacités et les stratégies de défense soient en harmonie. Ce résultat aboutira à une défense plus *européenne*.

CONTRE LA REINTEGRATION:

Une nouvelle Politique

Au début de l'année 1996, la popularité du Premier Ministre de Jacques Chirac, Alain Juppé, a atteint le niveau le plus bas jamais enregistré depuis sa nomination. Les sondages ont montré que 28% des Français avait une bonne opinion de lui alors que 68% en avaient une mauvaise. Sa politique économique et sociale n'était pas acceptable aux

yeux des Français.²⁷ Par conséquent, les Français ont élu une nouvelle majorité et Alain Juppé a démissionné. Contrairement aux espoirs de Jacques Chirac, les Français ont choisi une majorité socialiste : Lionel Jospin (PS) est devenu premier ministre. Malgré ses désirs, Jacques Chirac a actuellement une Assemblée à majorité socialiste. Plusieurs de ses projets ont été sérieusement compromis.

En ce qui concerne la position de la France envers l'OTAN, les socialistes et les gaullistes n'ont pas de grandes divergences d'opinion. Lionel Jospin et son Ministre de la Défense, Alain Richard (PS) ont soutenu la plupart des positions de Jacques Chirac, qui est à l'heure actuelle contre la réintégration du côté militaire de l'OTAN ce qui constitue un changement par rapport à sa politique de février 1996. A la suite des modifications de l'armée en février 1996, la reconfiguration des forces françaises et les déclarations que la France a faites concernant son empressement à aborder tous les sujets liés à l'OTAN (surtout le sujet de la force de frappe), ont indiqué aux Américains que Jacques Chirac a fait preuve de sérieux sur le sujet de la réintégration au sein des structures intégrées de l'OTAN. De plus, de nouveaux postes français ont été créés à Bruxelles, au siège de l'OTAN, en 1997. Malheureusement, la position de la France a changé, face aux défis comme le commandement du CINCSOUTH à Naples en Italie. Par conséquent, le Président a fermement indiqué la nouvelle position française à l'égard de l'OTAN : « La France ne pouvait aller plus avant dans le réexamen de ses relations avec les structures militaires de l'Organisation. »²⁸

En expliquant sa nouvelle politique lors d'un discours devant les Ministres de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale en novembre 1997, Lionel Jospin a souligné les besoins et les innovations de la nouvelle armée française. Tout d'abord il a constaté que : « L'ère nouvelle que nous abordons est marquée jusqu'à présent par la

²⁷ Il faut noter que François Mitterrand est mort le 8 janvier, 1996 à l'âge de 79 ans. Sa mort apparaît plus que les élections présidentielles, comme la fin d'une époque. (Jean-Jaques Becker, p. 194)

²⁸ Jospin, p. 11.

prédominance des Etats-Unis, par l'émergence de nouveaux pôles de puissance et, simultanément, par l'éclatement de multiples conflits locaux et l'apparition de nouvelles tensions que la situation antérieure avait contenues ou masquées. »²⁹ De plus, il a constaté que pour la première fois dans l'histoire, la France n'est plus menacée militairement, observation qui n'est pas prise à la légère par les Français. Néanmoins, il ne faut pas être négligent dans la construction d'une armée bien équipée. L'Histoire enseigne qu'il est prudent d'avoir la capacité de se défendre à tout moment. La France ne veut pas se retirer du monde, mais au contraire veut « participer à la définition de l'équilibre mondial et contribuer au respect du droit international et des droits de l'homme, ainsi qu'aux actions en faveur de la paix. »³⁰

En conformité avec la politique de Jacques Chirac, Lionel Jospin et son gouvernement ont décidé de poursuivre la professionnalisation de l'armée française. La nouvelle armée sera moins volumineuse, mais mieux adaptée aux missions qui s'exerceront souvent à l'extérieur du territoire français. Le gouvernement a tiré des conséquences de plusieurs événements récents comme la chute du mur de Berlin, la guerre du Golfe et le conflit en ex-Yougoslavie et en y a vu les raisons de la professionnalisation de l'armée.

La rénovation de l'armée a représenté pour la France un double défi. Le premier concerne le problème des ressources humaines. La professionnalisation réduira le nombre de militaires par manque d'appelés qui constituent un pourcentage important de l'armée d'aujourd'hui. La difficulté sera de garder et d'améliorer les qualités de l'armée actuelle. Le deuxième défi concerne l'équipement. Malgré les réductions, l'Etat doit assurer l'efficacité de son action, la sécurité de ses personnels et l'interopérabilité avec ses principaux partenaires occidentaux.³¹

²⁹ *ibid.*, p. 5.

³⁰ *ibid.*, p. 5.

³¹ *ibid.*, p. 7.

Par conséquent, Lionel Jospin a indiqué quatre missions fondamentales pour la nouvelle armée : la dissuasion, la prévention, la projection et la protection. En premier lieu, la dissuasion met en place la force de frappe, l'élément le plus important de la stratégie de défense française. La fin de l'antagonisme Est-Ouest n'est pas une raison suffisante pour que la France ne défende pas ses intérêts vitaux. Lionel Jospin a déclaré que le « monde est toujours dominé par le jeu des rapports de force, le statut nucléaire est un des éléments qui permet à la France de préserver sa liberté d'action et d'appréciation sur la scène internationale. »³² La mise en œuvre des sous-marins de nouvelle génération est comprise dans la modernisation du niveau de technologie .

Ensuite, la deuxième mission fondamentale de la nouvelle armée française est la prévention des conflits. En conformité avec les initiatives de François Mitterrand, le but de cette mission est « l'autonomie stratégique par l'acquisition et l'entretien d'une capacité propre de renseignements pour anticiper l'apparition des menaces et l'arrivée des crises ».³³ Pour la France, les intérêts stratégiques sont principalement l'Afrique, l'Europe centrale, le Proche-Orient et l'Asie. Troisièmement, la projection est une capacité prioritaire de prévention pour l'armée française. Elle doit avoir la capacité de mettre en œuvre à distance, une force nationale ou multinationale avec ses alliés. Enfin, la protection du territoire national reste une mission permanente des forces françaises. En ce qui concerne la sécurité intérieure, cet objectif revient en priorité aux forces de police et de gendarmerie.

Après avoir compris les nouvelles missions de l'armée française, il faut que les perspectives nouvelles du nouveau gouvernement soient définies. Lionel Jospin les a détaillées :

« Notre politique militaire et de défense doit se fixer comme perspectives les nouveaux horizons de sécurité de notre pays : la contribution de la France à la

³² *ibid.*, p. 7.

³³ *ibid.*, p. 8.

paix dans le monde ; la redéfinition de notre partenariat avec l'Afrique ; la rénovation de la relation transatlantique ; la question essentielle de la politique européenne de défense et de sécurité. »³⁴

Depuis 1988, les contributions des forces françaises aux actions conduites sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont été très significatives. Après 1991, la France est devenue l'un des principaux contributeurs aux forces de l'ONU. A propos de ces missions, la France accorde une très grande importance au maintien de la paix. De plus, le gouvernement est très attaché au respect de la Convention d'interdiction des armes chimiques et de la Convention d'interdiction des armes biologiques.

En ce qui concerne les relations entre la France et l'ONU, il faut constater que la France préconise également une profonde rénovation des relations avec l'OTAN. De première importance, le sommet de Madrid, en 1997, a cherché à adapter l'Organisation des Nations Unies au nouveau contexte stratégique. Concernant ces progrès, Lionel Jospin a proposé l'idée que les Européens puissent conduire des opérations sous la direction de l'UEO, en utilisant les moyens de l'Alliance atlantique, une idée fermement soutenue par la France.

A la suite de cette proposition et au détriment de l'amélioration des relations entre la France et l'OTAN, il existe toujours plusieurs aspects qui créent une friction entre les deux entités, mais aussi entre la France et les Etats-Unis. Malgré les efforts déployés, des difficultés ont été rencontrées. Le rééquilibrage de l'Organisation, surtout concernant le commandement, entre les Européens et les Américains est un problème tandis que l'affirmation de l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Organisation est soutenue par les Etats-Unis.

Mais, le plus grand problème auquel la France est confrontée est peut-être le commandement du CINCSOUTH. La France a souhaité avoir un commandement

³⁴ *ibid.*, p. 9.

européen à Naples, laissant les Européens diriger le commandement de l'Europe. Un grand débat s'en est suivi. En fait, l'expansion de la CEE vers l'Est, vers l'Allemagne et les anciens Etats russes, fait que la France n'est plus au centre de l'Europe. En accordant plus d'importance au commandement à Naples, l'épicentre est changé, l'Alliance est éloignée vers le sud, et la France est mieux placée en ce qui concerne l'OTAN et la CEE.

Toutefois, la France reste ouverte à la poursuite du dialogue avec ses alliés. Force est de constater que la France, surtout Jacques Chirac, a une position à propos de l'OTAN qui est déjà très concrète. Les principes de bases du gouvernement français actuel sont :

« la confirmation de notre solidarité indéfectible en cas d'agression relevant du traité, ce qui nécessite en tout état de cause une actualisation des anciens accords militaires devenus caducs ; le maintien résolu de l'engagement de la France aux côtés des Alliés dans la maîtrise des crises intéressant la sécurité européenne ; le renforcement de l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance, qui passe par un véritable rééquilibrage des responsabilités entre Américains et Européens ; le développement de nos relations avec la Russie, dans le cadre de l'acte fondateur OTAN-Russie, ainsi qu'avec les pays d'Europe centrale et orientale. »³⁵

Pour autant, la position de la France au sein de l'OTAN est aussi liée aux intérêts que le Vieux Continent peut avoir les moyens industriels sur son sol, qui lui permettent d'assurer sa défense. Il n'est pas possible que l'Europe puisse préserver son autonomie en ce qui concerne sa défense si le besoin d'une augmentation des moyens n'est pas satisfait. L'industrie de défense américaine est un grand souci pour les Français, et le gouvernement a annoncé que tous les pays européens doivent se rassembler pour faire face à ce défi. La France s'efforce de restructurer son industrie de défense notamment dans les domaines aéronautiques et électroniques.

³⁵ *ibid.*, p. 11.

En résumé, les priorités actuelles du gouvernement français sont le renforcement de l'industrie de défense, l'intensification de la coopération européenne et la réforme du dispositif militaire. Il faut que toutes ces considérations, comme la nouvelle structure de l'OTAN et la faisabilité de l'UEO et l'IESD, soient examinées face aux défis qui se présentent dans le domaine des relations entre la France et l'OTAN, aussi bien que des relations franco-américaines.

CHAPITRE 2

LA SECURITE ET LA DEFENSE DE L'EUROPE

Des changements très attendus et très discutés en matière de sécurité et de défense de l'Europe ont été mis en œuvre. Bien que la structure ne soit pas élégante, elle sera très utile face aux problèmes de sécurité et de défense de l'Europe, et malgré le manque d'adhésion politique actuelle en Europe. La situation politique dans le monde change constamment, et pour que la structure de défense puisse réagir de façon efficace, elle doit évoluer. Même si l'OTAN a toujours quelques-unes de ses structures issues de la guerre froide, elle s'adapte à la nouvelle ère : l'accent est mis sur la mobilité, la réaction rapide et le renforcement de la paix.

Par conséquent, l'OTAN est en train d'être réformée et rationalisée, et la structure deviendra plus européenne. Les états-majors intégrés ont été réduits d'un tiers, et le nombre de commandements a été également réduit. Après la réorganisation, 75% des postes d'officiers supérieurs seront européens. Le DSACEUR, qui est responsable de la planification stratégique en ce qui concerne les opérations européennes est anglais, et le chef d'état-major est allemand. De plus, des démarches au sein de l'OTAN ont été effectuées pour augmenter le contrôle civil sur les armées et assurer l'égalité entre les membres de l'Alliance.

Avec le développement de l'Identité Européenne de Sécurité et de Défense (IESD) et l'Union Européenne Occidentale (UEO) en Europe, des forces « séparables mais non séparées » seront instituées, comme par exemple l'Eurocorps, et il est très probable que le Conseil de l'OTAN approuve la mise à disposition des moyens et des capacités de l'OTAN pour mener les opérations dirigées par l'UEO.³⁶ Cependant, de graves problèmes subsistent à propos du commandement entre la France et les Etats-Unis. Quelle sera la solution à la controverse sur le commandement des théâtres d'opération comme l'AFSOUTH (Forces Alliés du Sud) qui est récemment devenu extrêmement important ?

³⁶ Ministère de la Défense, Les Dossiers de la Semaine, La Rénovation de l'OTAN, p. 46.

Enfin, l'élargissement de l'OTAN pose d'autres problèmes auxquels les Etats membres doivent faire face.

L'IDENTITE EUROPEENNE DE SECURITE ET DE DEFENSE

La notion d'armée européenne unifiée n'est pas nouvelle. L'idée a vu le jour après la deuxième guerre mondiale avec l'intention d'éliminer la possibilité d'une guerre future à l'intérieur du Vieux Continent. Elle a dû faire face à l'éternel problème : l'éventualité d'une perte partielle de souveraineté. Oubliée, mais pas complètement abandonnée, l'idée a été révisée en 1984, grâce à un memorandum français, sous l'auspice d'une institution latente, l'Union Européenne Occidentale. L'Europe avait besoin d'une plus grande coopération entre les pays sur le plan de la sécurité et de la défense. Les pays européens se sont rendus compte du fait que l'intégration de l'Europe ne serait jamais complète sans une défense commune.

La nouvelle institution s'est mise en place progressivement, mais la vitesse de son développement a augmenté à la fin de la guerre froide. L'Europe a voulu avoir un système de défense indépendant de l'OTAN. Enfin, en 1987, une Identité Européenne de Sécurité et de Défense, (IESD), pas très forte, a été établie. Au début, les Etats-Unis ne l'ont pas soutenue. Ils voulaient que l'IESD demeure un complément à l'OTAN. Les Américains l'ont considéré comme une institution européenne interne sans grand impact sur l'Alliance.

En revanche, la France a vu dans l'identité européenne de défense une possibilité d'être plus indépendante des Etats-Unis. Elle l'a donc fortement soutenue avec l'espoir qu'elle réduirait l'influence des Américains après la disparition de l'Union Soviétique. De même, à l'époque, l'avenir des forces américaines en Europe n'était pas clair. La France a indiqué la possibilité d'un retrait complet des Américains. L'incertitude qui en a résulté a alarmé les Européens. La France a donc fait prendre conscience aux Européens de la

nécessité d'avoir un système commun de défense et la capacité de se débrouiller seuls dans n'importe quelle situation.

Simultanément, les Américains ont semble-t-il diminué leurs intérêts politiques en Europe. En 1993, plusieurs postes américains au siège de l'OTAN à Bruxelles n'étaient pas remplis. Washington a décidé de se concentrer sur la région Pacifique et ses affaires intérieures. L'intérêt européen montré par les Américains visait plutôt l'Europe orientale et centrale ainsi que la Russie. De plus, la participation des forces américaines en Bosnie n'était pas aussi grande que les Européens l'auraient désiré, donc ils sont devenus un peu inquiets. Par conséquent, les Européens ont eu de bonnes raisons de croire qu'ils avaient besoin de capacités de défense indépendantes des Américains.

En outre, l'idée d'une défense européenne n'était pas fondée seulement sur l'envie des Européens d'être plus indépendants des Etats-Unis. La possibilité d'une renaissance de l'Union soviétique est une plus grande menace pour les Européens que pour les Américains. L'identité européenne de défense peut être un bouclier contre l'intimidation des Russes dans les affaires européennes. Enfin, le rôle de l'Allemagne dans la sécurité collective de l'Europe est essentiel selon les Français et la plupart des Européens, y compris les Allemands.

Au cours du sommet de l'OTAN en janvier 1994, les Etats-Unis et leurs alliés ont accepté l'identité européenne de sécurité et de défense. Mais en réalité, cette unité a suscité plusieurs débats. La question de pourvoir l'UEO avec les moyens de l'OTAN pour que les Européens puissent mettre en œuvre le concept de Groupement de Forces Interarmées Multinationale (GFIM)³⁷ a subsisté. Finalement, un accord a été atteint lors de la session des Ministres des Affaires Etrangères du Conseil de l'Atlantique Nord à Berlin le 3 juin 1996. L'intention a été d'adapter et d'améliorer la capacité de l'Alliance à remplir ses nouveaux rôles et ces nouvelles missions en créant une capacité de défense

³⁷ En anglais: Combined Joint Force Task, (CJTF).

européenne sans les frais d'une structure militaire double. L'un des objectifs de la conférence était de développer l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance. « Elle permettra la création de forces militairement cohérentes et efficaces, capable d'opérer sous le contrôle politique et la direction stratégique de l'OEU. »³⁸

Pour les Français, l'idée de forces indépendantes européennes est le fondement de l'identité européenne de défense, mais pour les autres pays, elle reste théorique. Le plus grand obstacle est la souveraineté de chaque pays. La plupart des nations en Europe adhèrent toujours au concept d'action indépendante, même si l'idée d'une armée autonome n'est plus réalisable sur le plan économique et sur celui de la défense.³⁹ Alors qu'actuellement il semble que l'IESD n'avance plus, il est peu probable qu'il disparaisse, surtout avec le soutien de la Grande-Bretagne. Les raisons qui sont à l'origine de sa création subsistent: contrebalancer les Etats-Unis, fournir une option aux Européens au cas où les opinions transatlantiques, c'est-à-dire entre les Etats-Unis et l'Europe, sur le plan de la sécurité et de la défense ne seraient pas en accord et poursuivre l'intégration de la défense en Europe.⁴⁰ Depuis peu, en raison des contraintes budgétaires de Maastricht, certains pays européens ne sont plus capables de maintenir leur armée ni leur industrie de défense. En conséquence, un pays tout seul ne peut pas créer de nouveaux systèmes de défense. Pour les Etats-Unis qui cherchent un partenaire plus puissant, l'identité européenne de défense est une initiative à encourager.⁴¹

Malgré les indices montrant que l'IESD ne progresse pas, son succès est toutefois évident. Les preuves les plus visibles du succès sont les cinq forces militaires multinationales. En premier lieu, les trois forces qui concernent la France sont l'Eurocorps, l'EUROFOR (Force Européenne), et l'EUROMARFOR (Force Européenne

³⁸ Ministère de la Défense, Les Dossiers de la Semaine, *La Rénovation de l'OTAN*, p. 46.

³⁹ Charles L. Barry, "Creating a European Security and Defense Identity," *Joint Forces Quarterly*, Spring 1997, p. 63.

⁴⁰ *ibid.*, p. 63.

⁴¹ *ibid.*, p. 64.

Maritime). Il faut constater qu'ils furent créés hors de l'OTAN, donnant plus d'autonomie à ces forces. Les deux autres forces sont la division multinationale centrale (MND-C) et la force amphibie de Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Même s'ils sont utilisables par l'OTAN, ils ont été créés pour être employés par l'UEO. Au début, l'Eurocorps s'appelait le corps franco-allemand, mais à la suite d'une discussion ils en ont changé le nom pour avoir un corps plus *européen*. L'état-major de l'Eurocorps, mis en œuvre en octobre 1995, est à Strasbourg et rassemble autour de 50.800 personnes.⁴² Les cinq pays qui en font partie sont la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Luxembourg et la Belgique.

L'une des composantes de l'Eurocorps est la brigade franco-allemande. Sa création fut annoncée par le président François Mitterrand et le Chancelier Helmut Kohl le 13 novembre 1987, bien avant la mise en œuvre de l'Eurocorps. Elle fut finalement créée le 2 octobre 1989. La création de la brigade a une logique militaire et politique aussi bien qu'une expérience humaine. Le fait que les armées françaises et allemandes aient formé une brigade conjuguée est un pas de géant dans l'avenir de la défense de l'Europe. Pourtant, certains problèmes subsistent, comme des problèmes de langue, de dispositions juridiques et de règlements. Ils occasionnent un grave manque de cohésion et d'unité, deux facteurs nécessaires pour avoir une force efficace. Le résultat de la coopération entre les deux anciens adversaires est un grande étape vers l'unité européenne. Le général Jean-Pierre Sengeisen, premier commandant de la brigade franco-allemande a constaté ceci : « Nous nous efforçons d'apporter toujours des solutions simples, efficaces, qui ne soient ni françaises ni allemandes, mais franco-allemandes. »⁴³

A la suite de la création de la brigade franco-allemande, deux sommets bilatéraux ont eu lieu à Dijon et Nuremberg . Ces conférences sont à l'origine du « concept franco-allemand » de 1996. Elles ont confirmé l'accord entre les deux pays sur la conception

⁴² *ibid.*, p. 63.

⁴³ Ministère de la Défense, Les Dossiers de la Semaine, Le Concept franco-allemand de Nuremberg, (Paris: SIRPA Actualité N° 6, 22 février, 1997) p. 65.

d'une unification de la sécurité et de la défense européenne. Il s'agit de la réforme de l'OTAN et de l'avenir de l'UEO, ainsi que de la politique européenne de défense commune et du rôle de la dissuasion nucléaire. Par conséquent la France et l'Allemagne ont poursuivi une coopération très étroite dans les domaines militaires et de l'armement. Ce concept a été la première tentative en Europe pour donner un contenu précis à la notion de politique de défense commune, visée dans le Traité du Maastricht. Cependant, avec les contraintes imposées par le Traité sur le budget de la défense française, les relations actuelles entre la France et l'Allemagne ne sont pas aussi fortes qu'auparavant.

De surcroît, la France fait partie des deux autres forces militaires multinationales, l'EUROFOR et l'EUROMARFOR. La simple présence du mot « euro » signale la grande importance accordée aux forces *européennes*. L'EUROFOR, opérationnelle depuis novembre 1996, est une force terrestre de réaction. L'état-major à Florence rassemble autour de 10 à 15.000 personnes, y compris les forces de France, d'Italie, de Portugal, et d'Espagne.⁴⁴ Les forces présentes sont issues de l'infanterie et de l'artillerie, et elles ont la capacité de mener des opérations commando. L'EUROMARFOR est une force maritime de réaction opérationnelle depuis fin 1995. L'état-major est situé à Toulon, en France, et le commandement alterne entre la France, l'Italie, le Portugal et l'Espagne. Les forces caractéristiques de l'EUROMARFOR sont un porte-avion, des navires d'escorte et de provisions, des forces amphibies et des péniches de débarquement. Ces forces européennes marquent le début de l'initiative de défense commune de l'Europe.

⁴⁴Barry, p. 63.

L'UNION EUROPEENNE OCCIDENTALE ET LA QUESTION DU COMMANDEMENT

Après avoir affirmé l'identité européenne de sécurité et de défense, l'Europe doit continuer à développer certains aspects militaires de l'Union européenne occidentale comme pont entre l'OTAN et l'UE (par exemple les brigades et les corps multinationaux). Le résultat sera un système de défense plus efficace et plus autonome. Actuellement, la mission de l'UEO, la section militaire de l'identité européenne de défense, évolue de façon à pourvoir au contrôle politique et à la direction stratégique, afin de diriger des opérations militaires seule, sans l'aide américaine. Ces opérations inclueront des efforts humanitaires et de sauvetage, le maintien de la paix et la gestion des crises. Pour que les Etats membres puissent les mener à bien, un Conseil permanent a été créé, et sert à prendre des décisions politiques et militaires.

L'UEO est née de la deuxième guerre mondiale, le 17 mars 1948. Les Ministres des Affaires Etrangères de France, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de Belgique et du Luxembourg ont signé un traité à Bruxelles qui a créé l'Union européenne occidentale dans l'espoir d'une collaboration économique, sociale et culturelle qui aboutirait à une défense collective en Europe. En 1950, les fonctions de défense de l'UEO ont été transférées au commandement de l'OTAN. A la suite d'une conférence des Ministres à Paris, du 20 au 23 octobre 1954, le Traité de Bruxelles a été modifié. La République fédérale d'Allemagne et l'Italie sont devenues membres de l'UEO ; l'occupation de l'Allemagne de l'Ouest étant terminée, elle fut invitée à devenir membre de l'OTAN.⁴⁵

Les autres changements au sein de l'UEO n'ont eu lieu qu'en octobre 1984. Les nations membres ont soutenu l'idée d'une réactivation de l'organisation pour qu'elle puisse renforcer la contribution de l'Europe au sein de l'Alliance. En même temps, les pays ont

⁴⁵ Ces événements ont eu lieu le 6 mai 1955.

voulu améliorer la coopération des pays européens. Le 27 octobre 1987, l'UEO a finalement défini les conditions et les critères de la sécurité européenne aussi bien que les responsabilités des Etats membres. Enfin, en juin 1992, l'Union européenne occidentale a adopté la Déclaration de Petersberg, selon laquelle les pays ont décidé qu'il fallait que l'UEO ait une capacité militaire. Avec cette puissance, l'organisation peut participer à des opérations humanitaires et de maintien de la paix.

L'Union européenne occidentale compte actuellement dix nations qui sont membres à part entière: la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, la Grèce, le Luxembourg, le Portugal et la Grande-Bretagne. Seuls les pays membres de l'OTAN et de la CEE ont le droit de voter au Conseil permanent. Cependant, bien que les nations doivent être membres de la CEE selon le Traité de Bruxelles, il n'est pas obligatoire que les nations soient membres de l'OTAN. Cette exigence est plutôt admise. Au total, vingt-huit nations sont associées à l'UEO: trois membres associés (appartiennent à l'OTAN, mais pas à la CEE), cinq observateurs (appartiennent à la CEE, mais pas à l'OTAN, sauf le Danemark), et dix partenaires associés.⁴⁶

La différence clé entre l'OTAN et l'UEO est le manque de structure militaire permanente dans l'UEO, sauf l'existence d'une cellule de planification. Faute de forces et d'un commandement permanent, il n'est pas possible d'avoir une structure militaire permanente. Pourtant, l'Union européenne occidentale dispose de trois moyens différents pour atteindre ses objectifs. Le premier moyen met en œuvre les forces nationales de l'UEO (FAWEU)⁴⁷ qui appartiennent normalement aux forces de l'OTAN. La disponibilité potentielle des forces fournit à l'UEO la capacité de mener les opérations qu'elle estime nécessaires. La deuxième façon d'atteindre les objectifs est d'utiliser des forces multinationales comme l'Eurocorps, l'EUROFOR et l'EUROMARFOR. Le troisième moyen est issu de la session des Ministres des Affaires Etrangères à Berlin, le 3 juin 1996.

⁴⁶Voir Annexe C.

⁴⁷ En anglais: Forces Answerable to the Western European Union (FAWEU).

La conférence a proposé et a approuvé l'emploi des moyens et des capacités de l'OTAN par l'UEO.

La seule façon pour l'Union européenne occidentale d'employer les moyens de l'OTAN est de mettre en œuvre la cellule de planification qui n'a que quatre ans. Elle est le seul élément militaire de l'UEO qui soit toujours opérationnel. La cellule de planification donne des renseignements au Conseil permanent, et dispose d'une équipe de cinquante-cinq personnes de treize pays différents, parmi lesquelles quarante sont des officiers. Les membres de la cellule sont des pays qui appartiennent à l'OTAN, et aussi les membres intégrés ou les membres associés de l'UEO. La cellule de planification compte six sections qui la rendent parfaitement compatible avec l'OTAN.

Le rôle de l'UEO devient de plus en plus important au sein de l'Europe. Les premiers échanges entre l'OTAN et l'UEO ont eu lieu en septembre 1996, entre le personnel militaire international de l'OTAN et la cellule de planification de l'UEO. De plus, les modules de la structure de l'organisation ont fait partie du programme de l'école de l'OTAN à Oberammergau en Allemagne⁴⁸, et des sessions bilatérales avec le personnel de l'OTAN à Mons en Belgique ont été mises en place. Après ces avancées, une section de renseignement au sein de l'UEO a été établie. Ensuite le Conseil permanent a donné des objectifs à l'UEO comme, par exemple, la responsabilité du contrôle de la situation en Albanie, dans l'ex-Yougoslavie, en Somalie et dans la région des grands lacs en Afrique. Enfin, les forces de l'UEO ont participé à trois petites opérations dans l'ex-Yougoslavie, y compris aux opérations de sanction de l'Adriatique avec l'OTAN.

Les aspects militaires de l'UEO évoluent, et le développement opérationnel contribue à rendre l'Europe plus puissante, capable d'entreprendre de nouvelles missions. En 1996, une grande évaluation a été faite pour que l'organisation puisse mieux comprendre et analyser ses besoins. De plus, les Etats membres de l'UEO sont soumis à la

⁴⁸ L'école à Oberammergau est destinée à tous les civils et les militaires qui vont travailler avec les forces de l'OTAN.

disposition des états-majors de l'OTAN et ses forces peuvent être utilisées par l'Alliance. Actuellement, plus de 2.000 unités de quelque vingt-quatre nations sont à la disposition de l'UEO, et des discussions sont en cours avec l'OTAN sur l'engagement des forces de l'UEO dans les opérations organisées et financées par l'OTAN.⁴⁹

Seule organisation de défense européenne où des Européens peuvent discuter des questions de sécurité et de défense européennes, l'UEO a une place très importante dans le cadre de la défense de l'Europe. Cependant, elle est toujours très jeune et doit se développer davantage avant de pouvoir assumer des rôles plus importants comme celui du remplacement de la SFOR en Bosnie. En particulier, il faut que l'UEO examine la viabilité de l'utilisation des moyens de l'OTAN en menant des opérations militaires importantes dans le monde. Ce n'est pas la peine de l'utiliser avant qu'elle ne soit prête.

Si l'organisation de l'UEO est considérée comme seul moyen de défense collective en Europe par les européens, il est plus facile de comprendre les questions qui se posent pour la France à propos du problème du commandement au sein de l'Alliance. Pour la France, le principe de l'imbrication euro-américaine dans l'OTAN doit être préservé. Ainsi, la présence « d'adjoints américains auprès des commandements européens et d'adjoints européens auprès des commandements américains traduira au quotidien la réalité de ces liens. »⁵⁰ La France veut établir un partenariat renouvelé, mais beaucoup mieux équilibré. Elle veut une nouvelle organisation de la défense de la zone Europe où les deux commandements régionaux sont européens (actuellement, l'Europe est divisée en trois), mais en même temps elle veut maintenir un lien transatlantique fort. Selon la France, la très grande majorité des Alliés sont favorables à cette organisation, autour de deux commandements régionaux européens.⁵¹

⁴⁹ Grahm Messervy-Whiting, "WEU Operational Development," Joint Forces Quarterly, Spring 1997: p. 74.

⁵⁰ Ministère de la Défense, Les Dossiers de la Semaine, La Rénovation de l'OTAN, p. 43.

⁵¹ *ibid.*, p. 44.

Par conséquent, un nouveau plan d'action militaire a été élaboré par les Français. Le nouveau concept augmente la capacité des commandements régionaux pour qu'ils puissent être pleinement en mesure d'assumer leur nouvelle charge. La nouvelle structure de l'armée sera plus flexible, en particulier grâce à la mise en œuvre de la notion de Groupement de Forces Interarmées Multinationales, (GFIM), qui sera indispensable aux nouvelles missions où pour lesquelles les forces doivent avoir la capacité de réagir très vite aux crises éventuelles. D'autres organisations, comme le Partenariat pour la paix, ont beaucoup amélioré les relations entre les pays qui travaillent ensemble, surtout en Bosnie.

Ensuite, il faut avoir une structure moins coûteuse, plus rationnelle, et plus économique, et une structure militaire prête à accueillir de nouveaux membres dans l'OTAN, comme la Hongrie, la Pologne et la République Tchèque. De plus, la nouvelle structure militaire, d'après les Français, doit être plus ouverte et capable de participer à l'élaboration d'une nouvelle architecture de sécurité en l'Europe. Des relations spécifiques doivent être établies avec l'Ukraine qui veut renforcer ses liens avec l'Alliance. De même, il faut que les relations avec la Russie et les anciens Etats soviétiques soient examinées en profondeur.

La nouvelle structure de l'OTAN proposée par la France divise l'Europe en deux: le nord et le sud. La France exige que la structure soit suffisamment souple pour accueillir de nouveaux membres sans changement majeur. Actuellement, les forces en Europe, à SHAPE, à Bruxelles, commandées par le SACEUR, sont divisées en trois: le nord-ouest, le centre et le sud. Au sein de l'OTAN, les deux Hauts Commandements alliés sont le SACEUR et le SACLANT.⁵² Ils sont commandés par deux officiers généraux américains et sont divisés en 65 états-majors intégrés, comprenant 17.600 personnes. Selon la France, cette structure actuelle est trop complexe et trop lourde. Elle a une mobilité et

⁵² SACLANT: Hautes Commandement alliés pour l'Atlantique, en anglais: Supreme Allied Commander of the Atlantic.

une compétence interarmées faible, mais une capacité de spécialisation forte. De même, la structure est inadaptée au contexte géostratégique, toujours issu de la guerre froide.

Depuis le 5 décembre 1995, la France « a entamé une démarche unilatérale de rapprochement des structures politico-militaires de l'Alliance ».⁵³ Elle participe au Conseil Atlantique, y compris le Conseil des Ministres de la défense de l'Alliance et le Comité militaire. Pourtant elle ne fait toujours pas partie de la structure militaire intégrée qui reste sous l'autorité des deux commandements, chacun avec un commandement américain.

Le plus grand problème qui existe pour les Français à l'égard de la structure de commandement militaire actuelle de l'OTAN est le fait que les responsabilités majeures sont attribuées aux Américains. Ils contrôlent le sommet de la chaîne de commandement en dépit de la présence d'officiers généraux européens à certains postes élevés. Avec cette chaîne hiérarchique contrôlée par les Américains, il est impossible pour les Européens de mettre en œuvre une chaîne de commandement opérationnelle qui leur permette de mieux développer l'identité européenne de défense.

Cependant, le plus grand débat à propos du commandement à l'intérieur de l'OTAN est celui sur la région sud. Le découpage de l'OTAN en deux créera la région nord et la région sud; une frontière naturelle définie par l'axe Alpes-Carpathes sera respectée. Selon le concept français, chaque région sera dotée d'une stratégie individuelle, et le découpage rendra plus facile l'ouverture de l'Alliance vers l'Est et le Sud. Cette ouverture placera la France dans un rôle multirégional. En revanche, il est possible que la France s'inquiète de l'ouverture de l'Alliance vers l'Est. Cette expansion éloignera la France du centre de l'Alliance, sa place traditionnelle. Si une plus grande importance est accordée à la région sud et que les commandements de l'Alliance sont divisés en deux, (le nord et le sud), et non pas en trois, la France restera une puissance forte, toujours, plus ou moins, située au centre de l'Alliance.

⁵³ *ibid.*, p. 49.

Pour autant, les problèmes que pose le commandement du CINCSOUTH à Naples sont très importants pour la France, mais aussi pour les Etats-Unis. Un objet de discussion important pour les Français reste la chaîne opérationnelle dominée par les Américains qui accordent une place peu importante aux Européens, y compris en Europe même. La nouvelle proposition française de structure demande un partage des responsabilités entre les Américains et les Européens. Elle veut un approfondissement du partenariat entre Européens et Américains qui maintienne un lien transatlantique fort tandis que l'identité européenne de sécurité et de défense s'affirme. De même, la France comprend l'importance pour les Européens de prendre en charge leurs propres intérêts en matière de sécurité.

En ce qui concerne le commandement du sud, le problème principal de la France est sa difficulté à mettre en place une chaîne de commandement européenne si l'occasion se présente par l'UEO de commander une opération indépendante de l'OTAN. La France aimerait une chaîne de commandement européenne grâce à laquelle une opération européenne avec les moyens de l'OTAN pourrait être mise en place en conformément aux principes décidés lors de la session des Ministres de l'Alliance à Berlin en juin 1996. Actuellement, seul le commandement du nord aura la capacité de conduire une telle opération tandis que, en ce qui concerne la position française, les plus grands risques de crises potentiels se situent dans la région sud.⁵⁴ Pour ce qui est de l'attribution des responsabilités, la France croit que le commandement sud doit revenir à un Européen pour assurer un partenariat mieux équilibré. L'opinion du gouvernement français est que les Américains exploitent les possibilités offertes par une organisation multinationale pour servir les intérêts nationaux. « Il leur permet de conserver le contrôle de leurs moyens quelles que soient les circonstances. »⁵⁵ La question du commandement Sud subsiste pour les Français.

⁵⁴ *ibid.*, p. 55.

⁵⁵ *ibid.*, p. 56.

Ces opinions ne sont pas partagées par les Américains. L'importance du commandement des théâtres militaires s'est accrue depuis la fin de la guerre froide. Le commandement Sud, AFSOUTH (Forces Alliées du Sud), est le seul commandement majeur subordonné aux Etats-Unis. Quant à l'opinion du gouvernement américain, le remplacement du commandement Sud par un Européen rendra l'Alliance plus faible par la réduction du « leadership » américain. Les Etats-Unis pensent que la rénovation de la structure de commandement au sein de l'OTAN par le biais de la création d'un DSACEUR européen, rendant l'UEO plus puissante, et la création d'autres postes européens au sein de l'OTAN sont des raisons suffisantes pour que la France doive réintégrer la structure militaire de l'Alliance. En conséquence, avec un DSACEUR européen, l'UEO aura la capacité de réagir toute seule au cas où l'OTAN estimerait que la situation nécessite une réaction de force.

A la suite d'une correspondance à l'automne 1996 entre le Président William Clinton et le Président Jacques Chirac, les négociations ont été rendues plus difficiles. Jacques Chirac a demandé que l'AFSOUTH soit confiée aux Européens, et William Clinton a répondu que le commandement devait rester américain. Par conséquent, les tensions entre les deux pays ont augmenté. Pourtant, la région sud reste très instable et vitale. Les Etats-Unis pensent que la présence américaine renforce la capacité de l'OTAN à stabiliser les crises dans la région méditerranéenne.

Dans le même esprit, les Américains pensent que les contributions et la capacité des Etats-Unis à l'égard de l'AFSOUTH justifient un commandement américain à Naples. La Sixième Flotte, qui est américaine, constitue la principale présence militaire au sein de l'AFSOUTH. Elle est composée d'un groupe de portes-avions, d'un groupe amphibie et de plusieurs sous-marins qui sont tous soutenus par la flotte américaine de l'Atlantique. Le commandant des forces navales américaines est aussi le CINCSOUTH (commandant du sud) qui représente un autre problème pour les Français. D'un côté les Américains voient la dualité du commandement comme essentielle pendant les crises. De l'autre, les

Français critiquent cette « double casquette » américaine et la qualifie de superposition des pouvoirs américains. De plus, il faut mentionner qu'en ce moment aux Etats-Unis l'OTAN est fermement soutenu par l'opinion, le Congrès et la communauté académique.⁵⁶ Si le commandement des forces à Naples change, surtout celui des forces américaines, les Américains interpréteront ce changement comme une perte de « leadership ». En conséquence le soutien américain diminuera énormément. Enfin, un changement de commandement pendant les opérations en Bosnie pouvait occasionner de graves problèmes de commandement et de communication, ayant pour résultat un échec tragique en cas de crise.

Pour autant, il est facile de constater que la France ne souscrit plus au discours de de Gaulle quand il disait, « Une nation n'a pas les ennemis ni les amis permanents; elle n'a que les intérêts permanents. »⁵⁷ En revanche, la coopération entre la France et les Etats-unis à propos de l'OTAN s'est améliorée au cours des dernières années. Dans le monde d'aujourd'hui, il semble que des conflits majeurs soient peu probables, et que la compétition économique les ait remplacés. Néanmoins, en ce qui concerne la défense de la France et celle de l'Europe, l'avenir n'est pas clair, mais beaucoup de progrès doivent être accomplis dans les temps à venir.

⁵⁶ Tiersky, p. 99.

⁵⁷ *ibid.*, p. 102.

CHAPITRE 3

UNE DEFENSE COMMUNE EN EUROPE OU UNE COOPERATION MILITAIRE

L'Europe possède le plus d'instruments de gestion des crises et des conflits de tous les continents, mais elle ne gère pas toujours bien ses problèmes de sécurité, faute de cohésion entre les nombreuses institutions. Ce paradoxe est souvent expliqué par la confusion qui est le résultat de l'existence de six entités: l'OTAN, la CSCE (Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe), l'UEO, l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations Unies. Après la fin de la guerre froide, une évolution profonde a eu lieu en Europe à propos de la sécurité en Europe. Plusieurs organisations internationales ont été créées sur la base de mandats délimités qui n'ont pas fourni une Europe de défense et de sécurité collectives efficace. Actuellement, toutes les opérations de défense sont dirigées par l'OTAN avec l'aide d'autres organisations. Quel sera l'avenir de la défense commune de l'Europe ? Les organisations fourniront-elles une sécurité collective ou une défense collective ? Auront-elles la capacité de travailler ensemble harmonieusement et de façon efficace ? Quel est le chemin vers une défense commune ? La route n'est pas bien balisée.

Pour bien comprendre la situation actuelle, il faut revenir sur l'histoire de la défense du Vieux Continent. Pendant le schisme Est-Ouest, l'OTAN et le pacte de Varsovie, (dissout en juillet 1990), veillaient à la défense collective de l'Europe. Seize Etats appartenaient à l'Ouest et sept à l'Est. Quoique ces deux entités aient « protégé » l'Europe, l'idée d'une défense collective européenne, sans l'Amérique du nord, est actuellement en train d'être développée. L'Union Européenne Occidentale, la « composante de défense de l'UE »⁵⁸ est née en 1948. Rapidement, l'UEO a fusionné avec la structure militaire de l'OTAN. Plusieurs années après, en 1984, la France a proposé un memorandum contenant des idées visant à réactiver l'UEO sur de nouvelles bases et qui a

⁵⁸ Pierre Magnuszewski, "La Défense commune européenne a-t-elle un avenir?" Revue mensuelle de défense nationale: Etudes politiques - stratégiques - militaires - économiques - scientifiques, novembre 1997, 53^e année, p. 61.

abouti à la Déclaration de Rome.⁵⁹ Après ces avancées, elle a stagné, avec sept membres jusqu'en 1987. Pourtant, il faut se demander, si l'UEO, tel est son nom, est vraiment l'organisation de défense commune européenne souhaitée par les Européens?

L'UEO, pour sa part, a fait les premiers pas lorsqu'elle a décidé d'admettre les nouveaux membres de l'Union européenne ou de l'OTAN ainsi que d'autres pays, en tant qu'observateurs ou membres associés. Elle a offert aux pays de l'Europe centrale et orientale une « formule de partenariat ».⁶⁰ En revanche, l'UEO a acquis les moyens d'opérations prévus par le Traité de Maastricht, et elle est devenue officiellement le bras armé, le côté militaire, de l'Union européenne et le pilier européen de l'OTAN. Finalement, il faut constater que l'UEO a été autorisée à intervenir activement dans l'ex-Yougoslavie et dans certaines régions de l'ex-URSS comme la Géorgie et le Tadjikistan.

Une autre organisation européenne, la CSCE (Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe) a été initiée en 1975 par la conférence d'Helsinki. Après la conférence, 35 Etats ont adhéré à l'organisation. Au 1er janvier 1994, à la suite d'un processus de négociations continues, elle s'est transformée en une véritable institution internationale. La constellation diplomatique euroatlantique originelle comptait alors 52 membres, tous les Etats européens à l'exception de la Serbie-Monténégro qui était suspendue. L'organisation s'étend de Vancouver à Vladivostok. Avant 1994, l'institution était un simple forum. Elle est devenue « une institution exerçant des fonctions opérationnelles *via* des missions de rapporteur sur la dimension humaine, d'autres, de prévention des conflits ou l'action d'un haut commissaire pour les minorités nationales ».⁶¹ La CSCE, pour sa part, est toujours une institution qui se préoccupe des aspects non

⁵⁹ *ibid.*, p. 63.

⁶⁰ Victor-Yves Ghebali, "Sécurité collective ou défense collective? Le Choix de l'Europe," *l'Etat du Monde*, (Paris: Editions La Découverte, 1995) p. 616.

⁶¹ *ibid.*, p. 616.

militaires, comme les opérations politiques, économiques, écologiques, humanitaires et psychologiques.

Bien que l'UEO ait été muette et effacée face aux pouvoirs de l'OTAN, et quoique plusieurs organisations européennes comme la CSCE existent, l'Alliance a été récemment contrainte de changer, ou de disparaître. Un changement très important dans la structure de l'OTAN était l'addition à la fonction de défense collective, celle de fournir, au cas par cas, « l'appui logistique et militaire à des opérations de maintien de la paix entreprises par l'ONU ou la CSCE. »⁶² De plus, l'Organisation a établi des « ponts » institutionnels et fonctionnels avec les anciens membres du pacte de Varsovie, deux structures ouvertes aux pays neutres. La première, une organisation permanente, créée en 1991, est le Cocona (Conseil de coopération nord-atlantique), suivi par le « partenariat pour la paix », créé en 1994. Deux autres institutions sont présentes sur la scène de la sécurité en Europe: d'une part l'UE, qui a assumé le rôle de médiateur dans le conflit en Bosnie; d'autre part, le Conseil de l'Europe qui a vocation à s'occuper de la « sécurité démocratique » en Europe.⁶³

Les difficultés rencontrées par les institutions de défense européenne aujourd'hui ne sont pas les mêmes qu'avant la chute du mur de Berlin ou même depuis le début du conflit yougoslave. L'Europe n'a plus la stabilité politique ni la maîtrise du nationalisme « agressif » qui ont été omniprésentes pendant la guerre froide. Peut-être cette nouvelle problématique de la sécurité européenne est une des raisons pour laquelle les solutions de ce défi ne sont pas évidentes. La menace militaire qui planait sur l'Europe a cédé la place aux nouveaux risques qui dominent actuellement aux plans économiques, écologiques, sociaux, humanitaires, ainsi qu'aux tensions ethniques et aux guerres civiles.⁶⁴

⁶² *ibid.*, p. 616.

⁶³ *ibid.*, p. 616.

⁶⁴ *ibid.*, p. 616.

En revanche, même s'il semble que presque tous les Etats européens partagent les mêmes valeurs, les résultats positifs de cette similarité sont limités. Dans certains cas, la violence et les violations des droits de l'homme actuelles sont beaucoup plus graves que dans les anciens régimes communistes. Pourtant, les pays européens ont déployé des efforts en matière de la réduction des armements. Malheureusement, les réductions ont été coûteuses. De plus, les restrictions au niveau des forces armées et leur professionnalisation ont engendré du chômage, surtout en France.

Les difficultés qui se présentent en Europe faute d'une cohésion des institutions de sécurité sont énormes, graves et surtout complexes :

« La dimension institutionnelle du problème ne représente, en fait, que la partie immergée de l'iceberg. L'existence de multiples organisations aux mandats croisés est certainement génératrice de paralysie mutuelle et de confusion : la CSCE demeurera à la recherche de son identité tant que l'OTAN et l'UEO n'auront pas véritablement trouvé les leurs ; la réforme de l'Alliance dépendra de la qualité des relations transatlantiques en général et franco-américaines en particulier ; l'avenir de l'UEO sera fonction de la délimitation effective de ses relations opérationnelles avec l'OTAN comme de l'évolution interne de l'UE. »⁶⁵

Cependant, l'un des très grand problèmes de la sécurité du Vieux Continent est le fait que les Occidentaux sont en train d'adapter les organisations existantes, l'OTAN, l'UEO et l'UE, aux conditions nouvelles et actuelles. Il n'est pas possible de savoir si, en réalité, les structures actuelles parviendront à soutenir l'Europe sur le plan de la défense, ou s'il faudra créer de nouvelles formes d'organisations. Aujourd'hui, l'Europe a toujours besoin des Etats-Unis afin d'assurer sa sécurité. Mais, peut-être qu'à l'avenir les pays européens auront la capacité de résoudre les problèmes de sécurité et de défense eux-

⁶⁵ *ibid.*, p. 617.

mêmes, comme par exemple la possibilité d'EFOR (Forces Européennes) en Bosnie, où la majorité des forces sera européenne et seront menées par les Européens, sous les auspices de l'UEO. A présent, l'Europe est confrontée à des difficultés qui résultent du fait que les pays qui appartiennent à l'OTAN ont une défense collective, et tous les autres pays de l'Europe sont présentés avec la perspective d'une vague sécurité collective.⁶⁶

Néanmoins, les institutions s'approchent d'une coopération pragmatique. D'un côté l'ONU et la CSCE ont établi « une coordination politique et opérationnelle de leurs activités en matière de gestion de conflits ».⁶⁷ Les deux organisations ont fondé le concept d'un véritable partage des rôles sur le terrain, comme en Géorgie et en Macédoine. De l'autre, les organisations ont eu l'occasion de travailler ensemble pendant le conflit yougoslave. Les résultats furent « une coopération institutionnelle complexe – au niveau du maintien de la paix (ONU/OTAN), du contrôle de l'application des sanctions (ONU, OTAN, UEO, CSCE, UE), de la recherche d'une solution politique globale (ONU, UE), et de la diplomatie préventive (ONU, CSCE) ».⁶⁸ Même si les structures ne sont pas claires ni les missions visibles, il est évident que chaque institution souhaite se spécialiser dans la gestion des crises où elle peut posséder un avantage comparatif.

En outre, il est fort probable que les Européens ne savent pas ce qu'ils veulent à propos d'une défense ou d'une sécurité collective. Il faut remarquer qu'une coopération militaire n'est pas la même chose qu'une défense commune. Après le blocus de Berlin, la guerre de Corée, la crise de Suez, la chute du mur, la crise de Cuba, la guerre du Vietnam, la crise des euromissiles, la guerre des étoiles, etc..., l'Europe de l'Ouest a profité d'une prospérité qui est le fruit de la protection militaire de l'OTAN. La prospérité est devenue de plus en plus matérielle, et il est possible de dire qu'une psychologie collective s'est implantée dans l'esprit des Européens, une dépendance a été créée. La politique de

⁶⁶ *ibid.*, p. 617.

⁶⁷ *ibid.*, p. 617.

⁶⁸ *ibid.*, p. 617-618.

sécurité européenne a existé presque partout, et une grande majorité des Européens a considéré un système de défense collective comme obligatoire.

A la suite de l'introduction française d'un mémorandum en 1984 qui a proposé la réactivation de l'UEO, et finalement la déclaration de Rome cette même année, l'UEO a connu une renaissance. Mais, est-elle vraiment celle que les Européens avaient envisagé ? Plus de quarante ans après sa création, l'UEO a lancé sa première action militaire dans le Golfe Persique en 1988, a exécuté des opérations navales juste avant la guerre du Golfe, et depuis 1992, mené des opérations aéro-navales et terrestres en ex-Yougoslavie. En réalité, les troupes de l'UEO ne sont-elles pas les mêmes que celles qui appartiennent à l'OTAN ? Serait-il honnête de dire qu'environ 50% de la SFOR (forces de soutien de la paix en Bosnie) appartiennent à l'OTAN et l'autre moitié vient d'Etats membres de l'UEO ? Les forces peuvent-elles appartenir aux deux groupes ? La différence existe-t-elle vraiment, ou est-elle fictive ? Dans les deux cas, la duplicité est bien tolérée, voire encouragée, pour qu'il soit possible de dire qu'un système européen commun de défense existe. Les Européens veulent-ils vraiment une défense commune européenne ? Que comptent-ils en faire ?⁶⁹

En revanche, quel rôle jouent les Américains dans le développement d'une défense collective en Europe ? Soutiennent-ils la possibilité d'une défense commune européenne dirigée par les Européens ? Ou les Américains voient-ils les institutions de défense en Europe comme une menace ? Peut-être que la seule organisation qui a vraiment sérieusement inquiétée les Américains était le Corps franco-allemand ? La presse a fait un reportage sur la création du corps comme une « menace pour l'Alliance atlantique », un « risque de découpage entre l'Amérique du Nord et l'Europe », que le corps « portera un préjudice définitif à l'OTAN », que « la France s'en servira pour saper le statut de l'OTAN » et qu'il est « inutile et dangereux de dédoubler ce que fait l'OTAN et ce que les membres

⁶⁹ Magnuszewski, p. 64.

de l'OTAN ont décidé de voir renouvelé et poursuivi », en plus, l'Ambassadeur américain auprès de l'Organisation a exprimé son « souci de ne pas voir s'établir une capacité militaire qui fasse double emploi avec les forces américaines présentes en Europe ».70

Mais pourquoi les Américains n'ont-ils pas soutenu le Corps franc-allemand ? Peut-être l'ont-ils regardée comme une menace à leur position dominante dans la défense de l'Europe ? La volonté politique des Américains est comprise par plusieurs Européens comme le besoin de « garder un droit de contrôle sur l'état de guerre ou de paix en Europe ».71 Les Européens préfèrent-ils que les Américains reprennent une position d'isolationisme, ou veulent-ils que les Etats-Unis restent très intéressés par les affaires du Vieux Continent ? Il est probable que ce problème divise les Européens, donc il subsistera.

Finalement, après toute cette controverse, la France a décidé qu'il serait plus prudent d'appeler le Corps franco-allemand par un autre nom: l'Eurocorps. Ce changement ainsi que tous les problèmes linguistiques que le corps a rencontrés, ont rassuré les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et d'autres pays. Et quand la suggestion a été faite que l'*Eurocorps* soit utilisé en ex-Yougoslavie, les Allemands ont refusé. Pourquoi ? En janvier 1993, malgré les efforts de certains hommes politiques français, l'Eurocorps est tombé sous l'autorité de l'OTAN. Il est devenu une partie du commandement du SACEUR étant donné son rôle dans la défense de l'Europe. De plus, récemment, plusieurs corps d'armées multinationaux ont été créés, tels le groupe aérien européen (franco-britannique), l'EUROFOR et l'EUROMARFOR.

Ces créations sont utiles et efficaces et cette mise en commun est fort utile. Les Européens ont élaboré des procédures, ont désigné des forces particulières, et ont produit une interopérabilité efficace. Mais, les corps d'armées multinationaux sont-ils une véritable défense européenne commune ? Pas tout à fait. L'exemple des Belges et des

⁷⁰ *ibid.*, p. 64.

⁷¹ *ibid.*, p. 64.

Néerlandais en fournit la preuve. Ils ont franchi un nouveau degré de multinationalisme pour pouvoir éviter la disparition de leurs forces armées. Les deux pays ont dû faire face aux contraintes budgétaires. D'abord, ils ont joint leurs forces pour des raisons économiques. Quant à certains analystes, cette approche est par défaut un choix très négatif. Selon eux, la naissance d'une défense européenne commune doit venir d'un sentiment européen, et non d'une nécessité.

Par ailleurs, est-ce vraiment un progrès si, après la création d'un ensemble multinational, les mêmes forces se retrouvent placées sous l'autorité de multiples casquettes ? Une coopération militaire très forte n'est pas une défense collective. L'emploi double ou triple des forces ne produit pas plus d'efficacité. En outre, il crée une opérabilité qui n'est pas claire ou compréhensible. D'un autre côté, pourquoi les pays ont-ils des forces armées ? N'est-ce pas pour fournir à chaque pays la capacité de défense et de soutien de ses intérêts nationaux ? Aujourd'hui les menaces du monde ont changé, et les nouvelles missions de la plupart des armées sont humanitaires, comme celles d'évacuation de ressortissants, de maintien de la paix ou de combat pour le rétablissement de celle-ci. En revanche, il ne faut pas oublier que chaque pays a des intérêts différents, et qu'ils n'attachent pas tous la même importance aux mêmes problèmes. Les idées des nouvelles missions sont nobles et généreuses, mais elles ne remplacent pas celles de la protection d'intérêts vitaux.

Cependant, la priorité des Français et des Européens est de posséder un système de défense efficace. D'un côté il est considéré comme un progrès seulement lorsque les pays disposent de « forces militaires opérationnelles exclusivement européennes ».⁷² Un mélange de forces européennes et de forces américaines est considéré comme très éloigné du but d'un système de défense collective en Europe. Il faut simplifier les structures actuelles, et il faut de la transparence. De l'autre, il faut utiliser les organisations qui sont

⁷² *ibid.*, p. 69.

déjà en place pour être plus efficace, et il faut instaurer un grand degré de confiance entre tous les pays qui veulent posséder une défense commune. Mais les deux aspects rendent compte de la nécessité de distinguer entre une coopération militaire et une défense commune européenne.

CONCLUSION

En analysant l'avenir d'une défense commune en Europe, il faut prendre en compte les priorités de l'ensemble des pays concernés, leur histoire et leurs besoins économiques et politiques. Pour la France, quelques problèmes très forts se présentent. En premier lieu, le débat de l'élargissement de l'OTAN et de l'UE continue. Quels seront les avantages et les inconvénients de ces changements au sein des deux organisations ? Seront-ils toujours existants ? Ensuite, la possibilité d'une EFOR en Bosnie, une force dirigée par les Européens, peut attester de l'évidence des capacités des forces européennes dans un véritable théâtre d'opérations militaires sans une grande aide des Etats-Unis. Enfin, la France réintégrera-t-elle la structure militaire de l'OTAN ? L'Allemagne et la France mèneront-elles l'Europe vers une défense commune, ou l'absence de la France dans la structure intégrée de l'OTAN posera-t-elle de graves problèmes pour les Français ? Les réponses ne sont pas évidentes.

1997 était l'année de la recomposition de l'Europe. En juillet de cette année, à Madrid, l'OTAN a pris une décision très importante. Elle a décidé d'accepter en son sein la Pologne, la Hongrie et la République tchèque. A Luxembourg, en décembre, l'UE a donné le feu vert pour des négociations d'adhésion de ces trois pays, plus l'Estonie, la Slovaquie et Chypre. Mais pourquoi l'Union a-t-elle choisi l'Estonie et non les deux autres Etats baltes ? Pourquoi la Hongrie et non la Roumanie ?⁷³ L'Union Européenne vient d'ouvrir ses portes, à la suite de l'OTAN, à un élargissement à l'Est. Est-ce une bonne idée ? Suit-elle une logique géographique, culturelle ou même religieuse ? Ou l'élargissement est-il fait par hasard ?

Selon le quotidien hongrois *Népszabadság*, « l'extension de l'Union à l'Est répond aux seuls intérêts des capitaux des investisseurs occidentaux et aux impératifs - ou plutôt à

⁷³ Barbara von Ow-Freytag, "En allant vers l'Est, au petit bonheur," Courrier International N° 373-374, du 24 décembre 1997 au 7 janvier 1998, p. 8.

l'absence d'impératifs - stratégiques de l'OTAN ».74 Mais, la décision prise par l'UE d'ouvrir des négociations d'adhésion avec cinq pays, dits *éclairés*, signifie pour quelques-uns le début d'un « retour dans l'Europe » qui était depuis longtemps attendu.75 Heureusement, le scénario à craindre a été évité : la possibilité que l'UE se limite aux trois pays retenus par l'OTAN pour son propre élargissement. L'Union a envoyé un signal clair indiquant qu'elle resterait ouverte sur ses flancs nord-est et sud-est. En revanche, il est possible de dire que l'UE n'a pas la capacité à diriger son propre élargissement, contrairement à l'OTAN. Actuellement, l'Union est plutôt conduite par l'Allemagne. Elle est chargée de « mener à bien la consolidation économique de l'Europe élargie ».76 Tout bien considéré, une seconde vague d'élargissement de l'OTAN est peu probable, et la zone de sécurité en Europe restera à dix-neuf pour longtemps.

Ensuite, la possibilité d'une EFOR donnera aux Européens l'occasion de montrer qu'ils sont prêts à commander les forces en Bosnie tous seuls. Mais sont-ils prêts ? Veulent-ils en prendre la responsabilité ? Récemment, les Alliés ont montré qu'ils hésitaient à suivre le chemin vers une force en Bosnie constituée d'une majorité d'Européens, dirigée par les Européens. Cependant, les différences d'intérêts de sécurité et de capacités militaires entre les Américains et les Européens sont plus importantes que jamais. Ce phénomène montre qu'un partage des responsabilités entre les deux parties est actuellement envisageable. Cette division peut avoir comme résultat une coopération plus étroite, mais il est probable qu'elle obligera les Européens à prendre plus de responsabilités comme en Bosnie.

Si une EFOR est mise en place, la transition peut être faite avec une force combinée jointe (CJTF).77 Ces unités de l'OTAN peuvent être commandées par un

74 *ibid.*, p. 8.

75 *ibid.*, p. 8.

76 László Lengyel, "Qui décide des limites de l'Union ? L'OTAN est les capitaux," *Courrier International*, N° 373-374, du 24 décembre 1997 au 7 janvier 1998, p. 9.

77 en anglais: Combined Joint Force Task

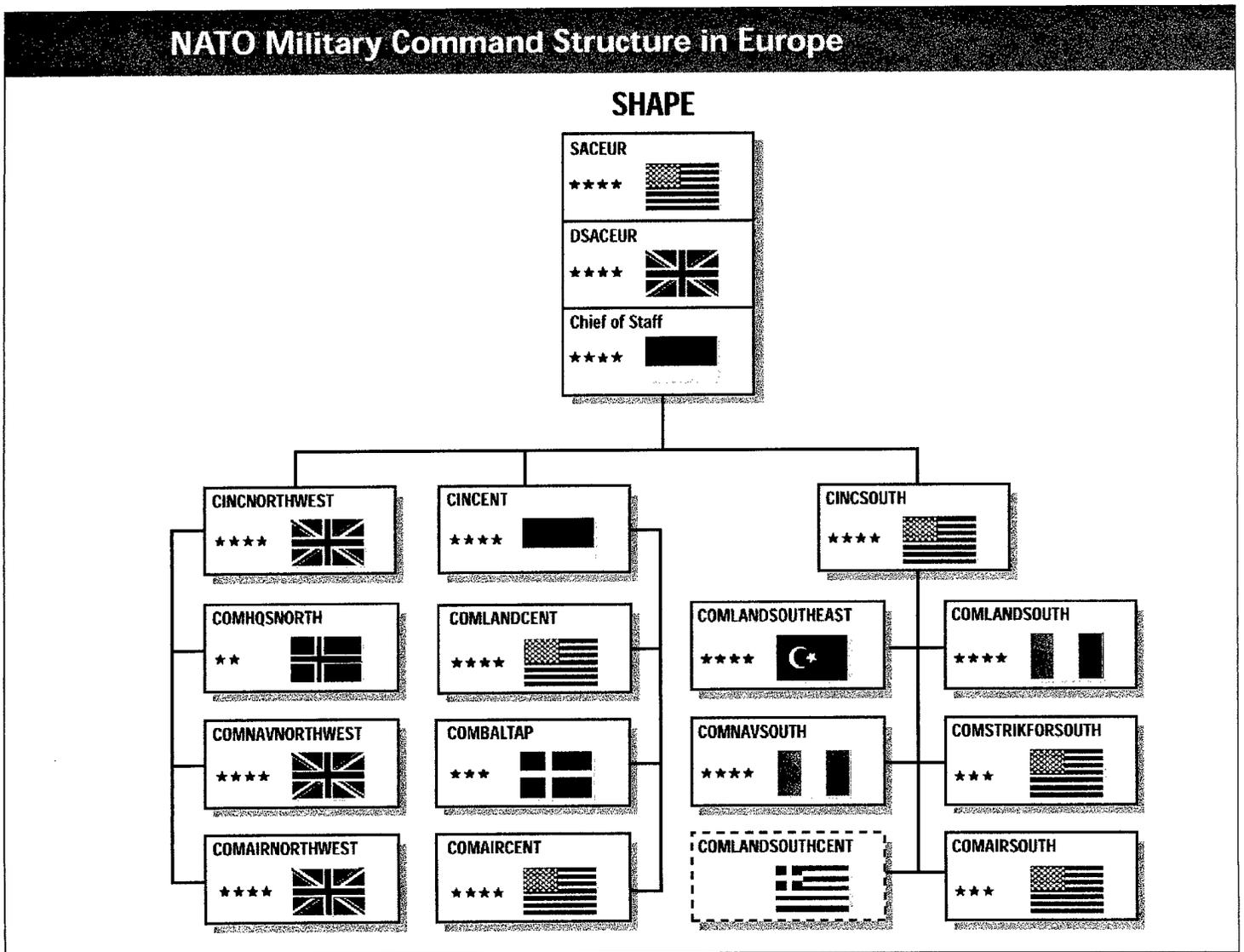
commandant américain ou européen, et il est possible que la structure des forces soit dominée par les Etats-Unis ou l'Europe. De plus, une force plus petite est possible, mise en place sous l'auspice de l'UEO ou l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe). Avec ces structures, la capacité des Européens à résoudre des problèmes comme la gestion des crises, l'aide humanitaire et les opérations de maintien de la paix sera intensifiée.

Pourtant, il faut que les Etats-Unis montrent qu'ils soutiennent cette idée d'une défense commune européenne. Sinon, les Européens peuvent être satisfaits d'une force comprenant une majorité d'Américains qui sera toujours prête à réagir en cas de crise. Il faut que les Européens prennent l'initiative s'ils veulent évaluer les capacités d'organisations comme l'UEO et l'IESD. Il n'est pas nécessaire que les Européens dépendent trop des Américains. Pour autant, il faut que les Américains soient disponibles s'ils ont besoin d'engager leurs forces dans d'autres régions du monde. Si les Européens peuvent gérer la crise en Bosnie, pourquoi dépendraient-ils des Américains ? Les Etats-Unis voulaient-ils, peut-être, rester toujours à la tête du commandement en Bosnie ? Encore une fois, les solutions ne sont pas simples.

Enfin, avec l'élargissement de l'OTAN et de l'UE et la possibilité d'une EFOR en Bosnie, la France réintégrera-t-elle la structure militaire de l'OTAN ? Est-il possible pour elle de demeurer un pouvoir militaire en Europe hors de la structure intégrée ? Analyse-t-elle bien les problèmes que sont les résultats de son absence ? Est-il possible d'instituer une défense commune en Europe si la France reste le seul état puissant qui n'appartienne pas à la structure militaire ? Aura-t-elle la capacité à concourir avec l'Allemagne hors de la structure ? Les réponses à ces questions ne sont pas du tout évidentes, mais l'Histoire montre bien des erreurs qui peuvent être le résultat d'un manque de cohésion à l'intérieur du Vieux Continent, surtout sur le plan de la défense.

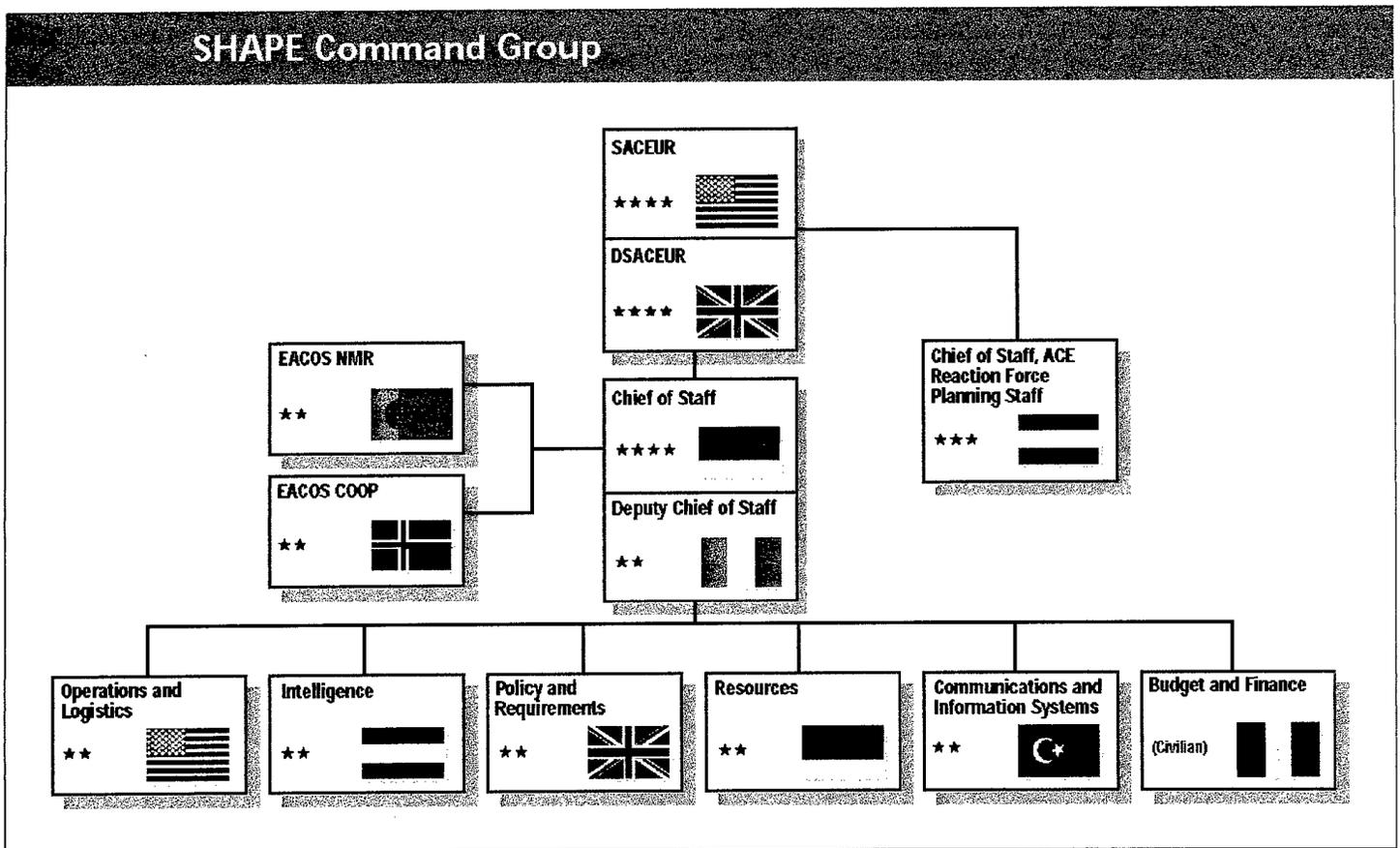
ANNEXE A

COMMANDEMENT MILITAIRE EN EUROPE DE L'OTAN



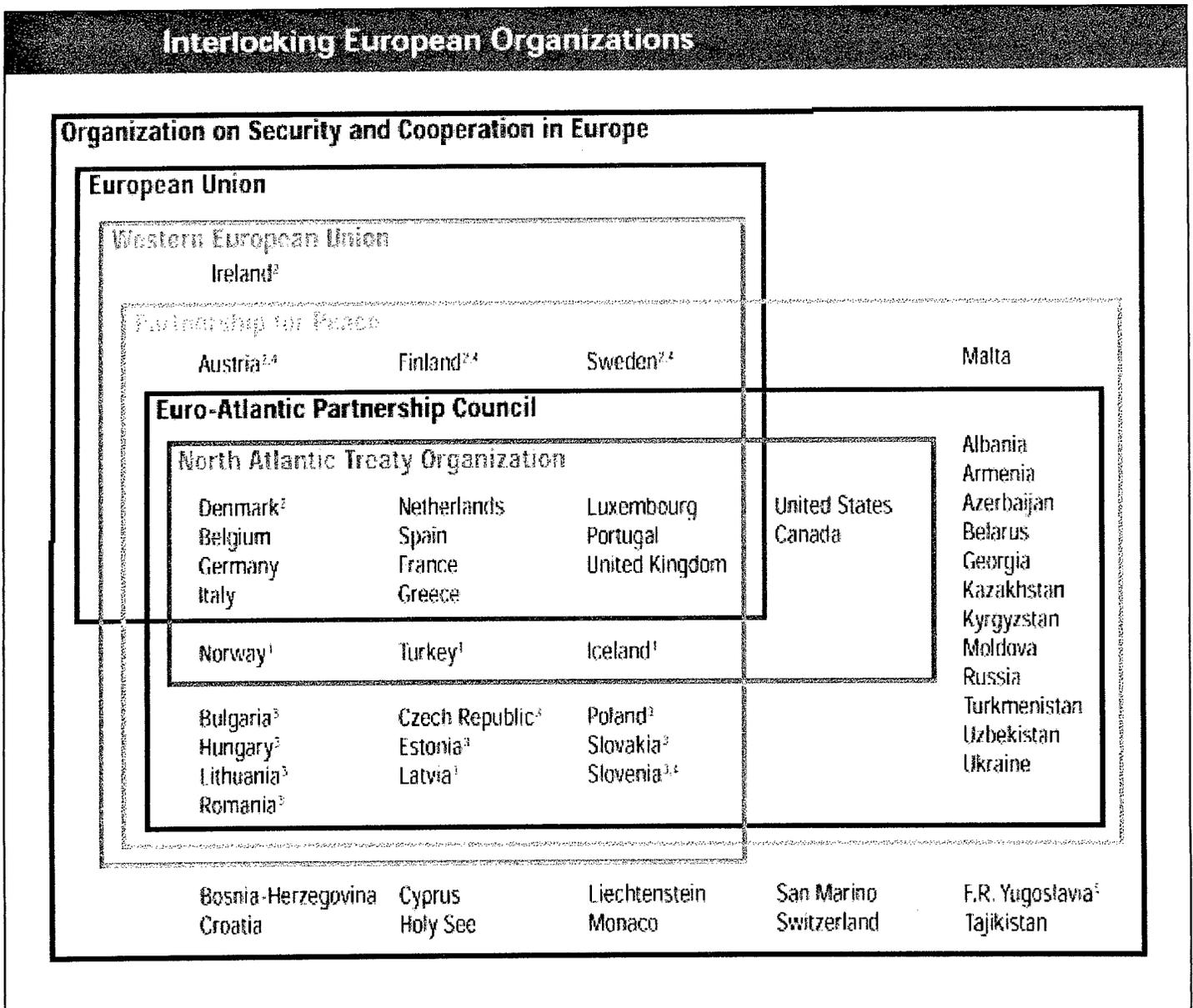
ANNEXE B

L'ORGANISATION DU COMMANDEMENT EN EUROPE



ANNEXE C

LES ORGANISATIONS EUROPEENNES



¹ WEU Associate Member

² WEU Observer

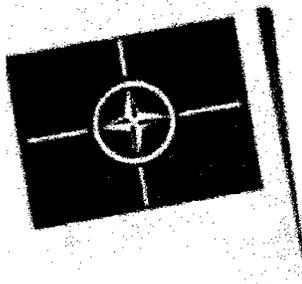
³ WEU Associate Partner

⁴ EAPC Observer

⁵ Suspended Member

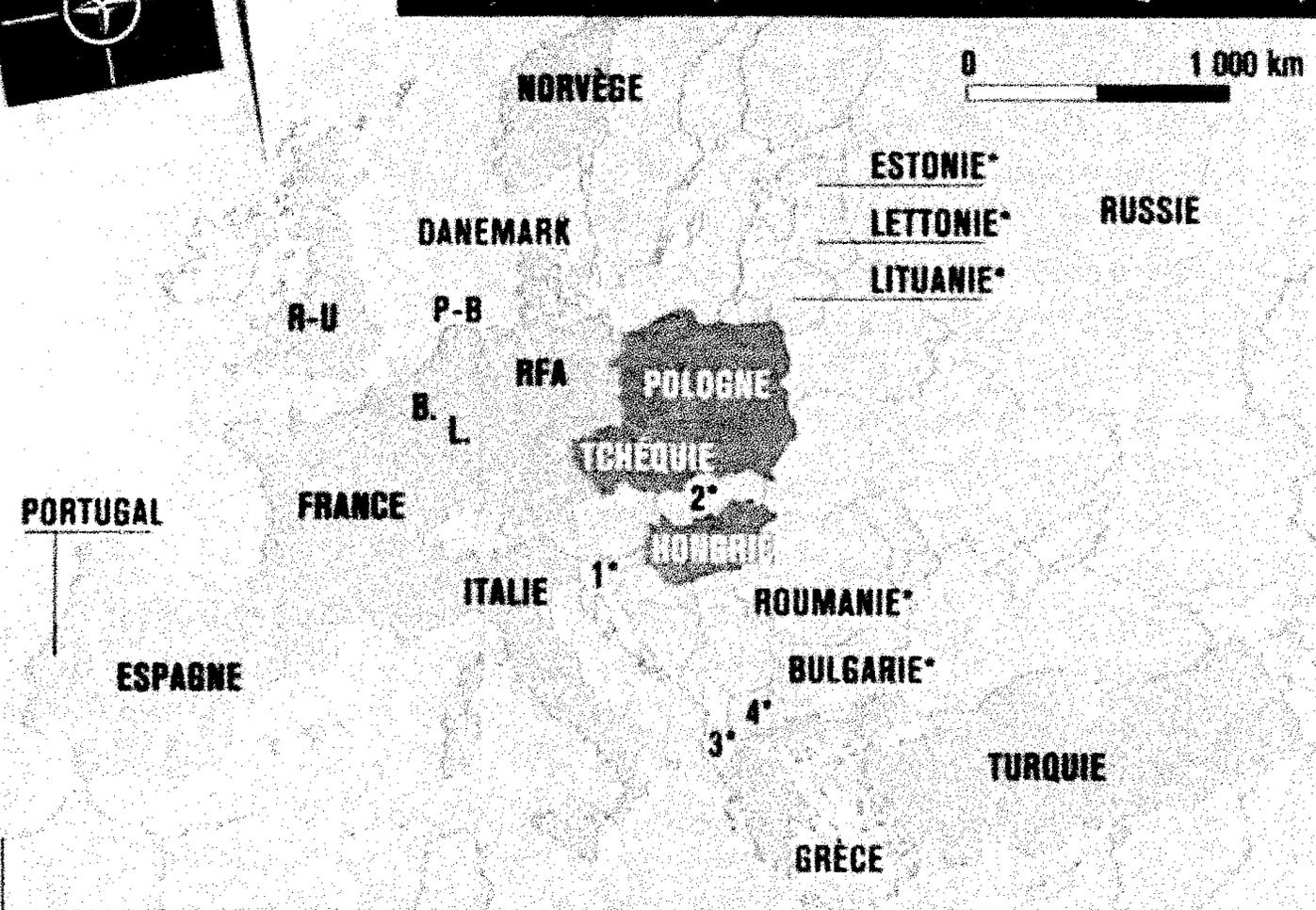
ANNEXE D

L'OTAN



OTAN Situation depuis la conférence de Madrid (juillet 1997)

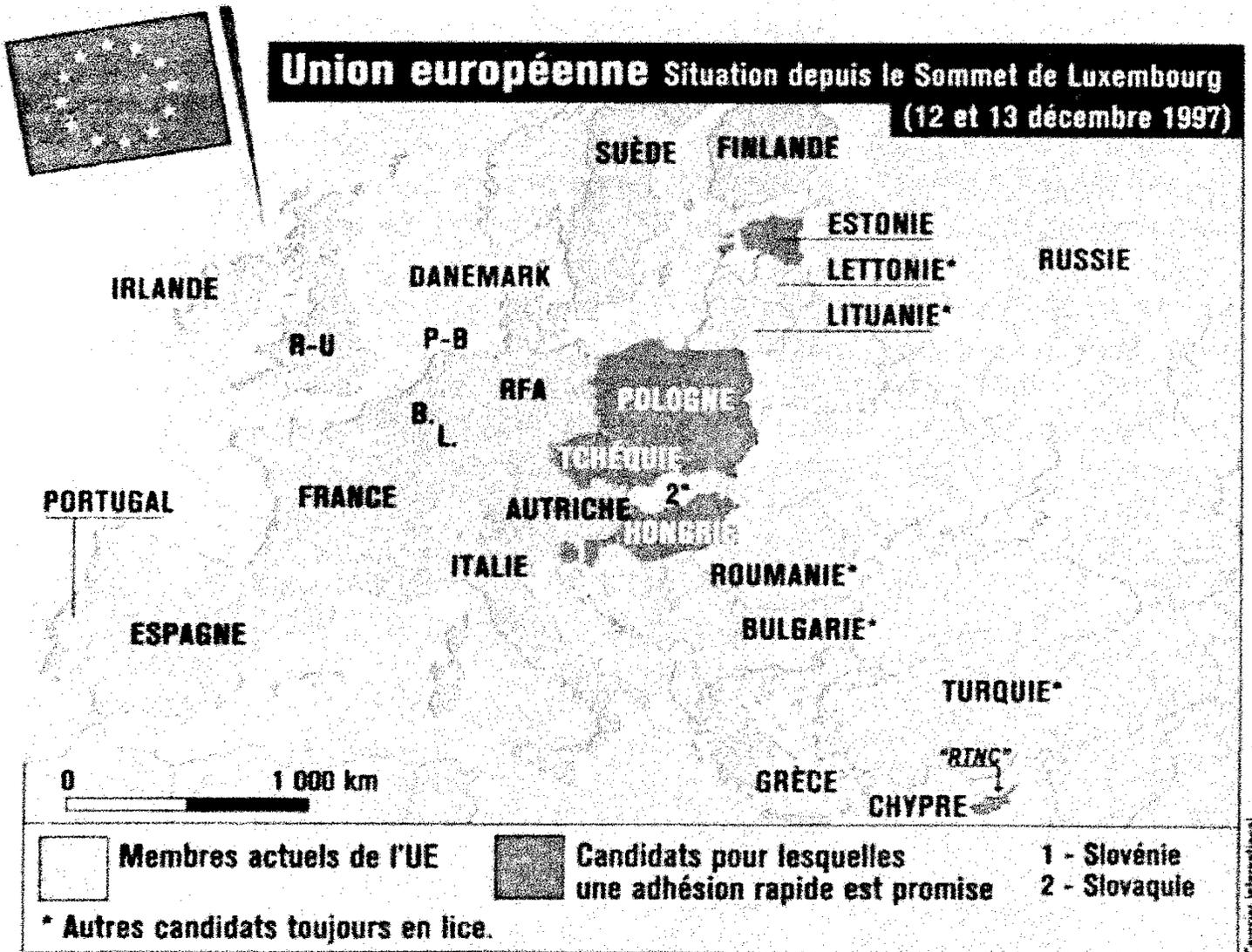
0 1 000 km



 Membres actuels de l'OTAN (+ Canada, Etats-Unis, Islande)	 Candidats dont l'admission est acquise mais non effective	1 - Slovénie
* Autres candidats dont la demande est ajournée.		2 - Slovaquie
		3 - Albanie
		4 - Macédoine

ANNEXE E

L'UNION EUROPEENNE



BIBLIOGRAPHIE

- Barry, Charles S. "Creating a *European* Security and Defense Identity." Joint Forces Quarterly. Washington D.C.: Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Spring 1997.
- Becker, Jean-Jacques. Histoire Politique de la France depuis 1945. Paris: Armand Colin, 1996.
- Binnendijk, Hans. "NATO, European Security, and Beyond." Joint Forces Quarterly. Washington D.C.: Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Spring 1997.
- Eck, Jean-François. Histoire de l'économie française depuis 1945. Paris: Armand Colin, 1996.
- Ghebali, Victor-Yves. "Sécurité collective ou défense collective ? Le Choix de l'Europe." L'Etat du Monde. Paris: Editions La Découverte, 1995.
- Hillen, John. "After SFOR — Planning a European-Led Force." Joint Forces Quarterly. Washington D.C.: Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Spring 1997.
- Jospin, Lionel, discours devant les auditeurs de l'Institute des Hautes Etudes de Défense Nationale. "La politique de défense de la France." Revue mensuelle de défense nationale, Etudes politiques - stratégiques - militaires - économique - scientifique, nov. 1997, 53^e année.
- Joulwan, George A. "The New SHAPE of the Atlantic Alliance." Joint Forces Quarterly. Washington D.C.: Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Spring 1997.
- Lengyel, László. "Qui décide des limites de l'Union ? L'OTAN et les capitaux." Courrier International N° 373-374, du 24 déc 1997 au 7 jan 1998.
- Magnuszewski, Pierre. "La Défense commune européenne a-t-elle un avenir ?" Revue mensuelle de défense nationale, Etudes politiques - stratégiques - militaires - économique - scientifique, nov. 1997, 53^e année.
- Manuel de l'OTAN. Bruxelles: OTAN - Bureau de l'information et de la Presse, 1997.
- Messervy-Whiting, Graham. "WEU Operational Development." Joint Forces Quarterly. Washington D.C.: Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Spring 1997.

Ministère de la Défense, A New Defense 1997-2015.

Ministère de la Défense, Les Dossiers de la Semaine, Le Concept franco-allemand de Nuremberg, Paris: SIRPA Actualité N° 6, 22 fév 1997.

Ministère de la Défense, Les Dossiers de la Semaine, La Rénovation de l'OTAN. Paris: SIRPA Actualité N° 6, 22 fév 1997.

Tiersky, Ronald. "French Military Reform and NATO restructuring." Joint Forces Quarterly. Washington D.C.: Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Spring 1997.

Ulbrich, Jeffery. "France won't rejoin NATO military structure." The Associated Press. 1 oct. 1997.

von Ow-Freytag, Barbara. "En allant ver l'Est, au petit bonheur." Courrier International N° 373-374, du 24 déc 1997 au 7 jan 1998.

Zarka, Jean-Claude. L'OTAN. Paris: Presses Universitaire de France, 1997.